

Givrand

N°45 

un écrin de verdure
à proximité de la mer



Mairie
5, rue du Bourg
85800 GIVRAND
Tél. 02 51 55 13 31
Fax 02 51 54 49 22
Site Internet : www.givrand.fr
Mail : mairie.givrand.85@orange.fr
 Commune de Givrand

CONSTRUCTION de maisons individuelles
PROMOTION logements clés en main
RÉNOVATION & agrandissement



groupe SATOV

www.groupesatov.fr - 02 51 26 91 91



Yvon RONDEAU

PEINTURE
DECORATION
 REVETEMENTS
 SOLS ET MURS
 VITRERIE
 FAÇADES
 PARQUETS FLOTTANTS
 CLOISONS SECHES
 STAFF

Z.A. Le Soleil Levant
8, impasse de l'Aube
85800 GIVRAND

rondeaupeinture85@orange.fr
<http://www.peinture-yvon-rondeau.com>

02 51 55 26 33
 rondeaupeinture85@orange.fr
Conseil et Dents Directe aux Dentistes

GL-Conception

Concepteur de mobilier et de décoration de style industriel

www.glconception.fr
 06 06 97 12 94
 glconception@gmail.com

ZA du Soleil Levant, 85800 Givrand
Vendée, France

Le RENDEZ Vous

BAR TABAC JOURNAUX PMU

PIZZA

SUR PLACE OU à EMPORTER
02.51.55.14.02

PERROCHEAU DUPÉ TP

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

06 11 32 38 26 06 25 48 59 28

3 rue du Carté - 85800 LE FENOULLER
www.travaux-publics-perrocheau-dupe.fr
 Tél : 02 51 55 25 97

MAÇONNERIE

SARL MICHON

ZA Le Soleil Levant
 85800 GIVRAND
 02 51 60 20 08
 06 07 17 62 09

sarimichongrosoeuvre@orange.fr

ECO METAL CONCEPT
 Bureau d'études spécialiste de l'habitat à ossature métallique



MÉTAL CONCEPT

02 51 55 63 21
www.ecometalconcept.fr

50, Rue des Couvreur Bégau Pôle Local 10 85800 ST GILLES CROIX DE VIE

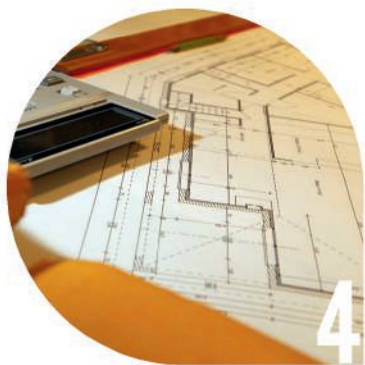
CUISINE et VIE **CREATEUR de vos ENVIES**

www.cuisineetvie.com

CUISINE BAIN DRESSING LIVING



ZA du soleil levant
 85800 **GIVRAND** **TEL : 02.28.12.98.56**



4
RÉALISATION 2018
ET PROJET 2019



16
INTERCOMMUNALITÉ



18
GIVRAND À TRAVERS
LA PRESSE

Sommaire

VIE ASSOCIATIVE



20

VIE PRATIQUE



34

MOT DU MAIRE

En 2018, le jury régional des Villes et Villages Fleuris a confirmé à la commune de Givrand ses 3 fleurs, reconnaissant ainsi l'évolution positive de nos pratiques environnementales depuis de nombreuses années.

Lors de la remise des prix, nous avons eu la surprise d'apprendre que Givrand était proposée à la 4^{ème} fleur. Cette distinction est rare (seules 3 communes en Vendée sont concernées) et précieuse, puisqu'elle vient récompenser l'engagement des élus et l'implication de nos agents, dans notre démarche environnementale en faveur de la biodiversité et du développement durable. C'est donc le défi que nous nous sommes engagés à relever pour cette année 2019, obtenir la 4^{ème} fleur des Villes et Villages Fleuris. La visite du jury national est prévue pour le 16 juillet prochain ; les résultats nous seront communiqués à l'automne.

Notre démarche environnementale a également reçu un écho favorable auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire et l'Agence française pour la biodiversité qui nous ont attribué, en mars 2019, le label « Terre saine, communes sans pesticides ».

Ces deux labels nous les devons également à chacun d'entre vous qui avez pris conscience des enjeux liés à la préservation de nos ressources naturelles. Nous avons cette chance de vivre dans des paysages de dunes, de marais et de bocages, riches d'une faune et d'une flore spécifique.

Continuons ensemble à relever ce défi, pour aujourd'hui, mais surtout pour demain !

Depuis 2014, nous nous sommes également engagés à rendre accessibles à tous la voirie, les espaces publics et les bâtiments communaux. Ainsi, les aménagements de la RD42, qui traverse la commune d'est en ouest, seront achevés d'ici la fin de l'année. La circulation de tous les usagers, piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite et véhicules à moteur, est adaptée et sécurisée sur les axes principaux de liaisons et entre les lotissements et le centre bourg.

Cependant, à mon grand regret, nous constatons chaque jour que ces efforts sont mis à mal par quelques personnes qui s'obstinent à considérer les trottoirs et les pistes cyclables comme des parkings ! De nombreux parkings sont à disposition dans le centre bourg (rue de l'École, rue des Genêts, rue des Mimosas, place des Anciens Combattants...). Il y a aussi toujours des conducteurs de deux-roues qui utilisent les pistes piétonnes comme terrains de cross ! Toutes ces incivilités deviennent pesantes pour le bien vivre ensemble et j'invite chacun de vous à respecter et faire respecter les espaces publics.

"La tranquillité des uns s'arrête où commence l'incivisme des autres".

Je demanderai à la gendarmerie d'intervenir pour verbaliser les contrevenants.

Je vous souhaite une agréable lecture de notre 45^{ème} bulletin, une saison agréable, en vacances ou au travail.

Je remercie nos fidèles partenaires qui nous aident à assurer chaque année cette publication.

Philippe BERNARD, maire

NAISSANCES

MARTIN MUSSAUD Félix	19 février 2018
LACROIX Thiago	24 février 2018
MARCHAND Liam	27 février 2018
JAMIN Tao	20 mars 2018
COSSY Maëlane	21 mai 2018
VANÇON Celio	18 juin 2018
GOETZINGER Mona	26 juin 2018
PERIDY Loan	24 septembre 2018
DONA Milo	25 septembre 2018
BOEUF Élise	20 octobre 2018



DUCERF Inès	30 octobre 2018
CRETON CHARRIER Lya	17 novembre 2018
HECQUET Noëline	25 décembre 2018



MARIAGES

BAEZA Thomas et GUÉRIN Aline	28 avril 2018
GUILBAUD Jérémy et LE MOUËLLIC Morgane	12 mai 2018
PRAUD Karl et BOUCARD Sophie	23 mai 2018
AUBINEAU Christian et FAIDHERBE Cathy	30 juin 2018
DONA David et THIBAUT Aurélie	7 juillet 2018
RUIZ Hugo et BROUSSEAU Nadège	18 août 2018
PERUEZ David et AUVINET Claire	3 novembre 2018
HOEHN Raoul et ANDRÉOLI Nathalie	17 novembre 2018

DÉCÈS

BRONCHAIN veuve PETITJEAN Monique	2 janvier 2018	SAVIN veuve POZZATTI Irma	31 mai 2018
BOURDIER Michel	9 janvier 2018	DOUBLET Louis	21 juin 2018
ARIGNON Michel	11 janvier 2018	ROUSSEAU veuve GENDRE Ginette	27 juin 2018
CHAUVIN Yvon	13 janvier 2018	KLEINDIENST Thérèse	3 juillet 2018
COMBRES Robert	31 janvier 2018	TOUPET usage TAVERNIER Micheline	7 juillet 2018
BIGNARD Claude	13 février 2018	HAUBER Régis Willy	16 juillet 2018
BARBEAU veuve BARRE Denise	24 février 2018	MORINEAUX Charles	19 juillet 2018
ABHERVÉGUÉGUEN Christian	27 février 2018	GUIMBARD épouse BRUNET Michelle	9 août 2018
WENZ veuve DOISON Marie	2 mars 2018	WATTELLE veuve DURAND Françoise	19 août 2018
BOURNEUF Jacques	8 mars 2018	TAGLIARENI Michel	7 septembre 2018
GADAIS veuve HEURTAULT Suzanne	12 mars 2018	DUDIT veuve BOSSARD Denise	8 septembre 2018
RENOU veuve LECOMTE Reine	19 mars 2018	VAUTIER épouse GÉDOUX Françoise	10 septembre 2018
GUÉRINEAU Félix	22 mars 2018	CHAUVIN Pierre	14 septembre 2018
QUÉROU veuve BUQUET Françoise	27 mars 2018	FAURE veuve CARZUNEL Claudine	1 ^{er} octobre 2018
JOCHAUX épouse JOUBERT Odette	12 avril 2018	NIZOU Joël	6 octobre 2018
BOHEIM veuve AULAGNIER Yvonne	19 avril 2018	BERNARDIN Jacques	17 octobre 2018
WANAVERBERQUE Jacques	19 avril 2018	CORBREJAUD épouse ROUSSEAU Marguerette	25 octobre 2018
LAMBERT Maurice	1 ^{er} mai 2018	LEFEBVRE veuve DELARUE Renée	4 novembre 2018
AVENAUD usage BODIN Marie	3 mai 2018	DORISON épouse ARCHAMBAUD Geneviève	7 novembre 2018
POIRAUDEAU Germaine	10 mai 2018	MORNET Pierre	11 novembre 2018
BOIXIÈRE veuve ROLLAND Yvonne	19 mai 2018	ANCEAUME veuve SALVIGNAC Annick	13 décembre 2018

FONCTIONNEMENT

	Rappel 2018	BP 2019	RÉALISÉ 2018
DÉPENSES			
Charges à caractère général	418 219,00 €	430 474,00 €	405 816,12 €
Charges de personnel et frais assimilés	494 515,00 €	471 877,00 €	487 165,10 €
Atténuations de produits	0,00 €		0,00 €
Autres charges de gestion courante	221 173,00 €	224 677,00 €	217 742,60 €
Total des dépenses de gestion des services	1 133 907,00 €	1 127 028,00 €	1 110 723,82 €
Charges financières	15 711,00 €	14 849,33 €	15 710,75 €
Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	55 776,16 €
Dotations aux amortissements et aux provisions	100 958,00 €	136 788,40 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	1 251 576,00 €	1 279 665,73 €	1 182 210,73 €
Virement à la section d'investissement	107 400,00 €	108 961,00 €	
Opérations d'ordre de transfert entre sections	85 321,00 €	54 873,27 €	108 679,08 €
Total des dépenses d'ordre	192 721,00 €	163 834,27 €	108 679,08 €
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00 €	0,00 €	
TOTALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 444 297,00 €	1 443 500,00 €	1 290 889,81 €
RECETTES			
Atténuations de charges	20 390,00 €	4 000,00 €	65 891,96 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	82 185,00 €	84 100,00 €	132 001,97 €
Impôts et taxes	938 150,00 €	928 900,00 €	988 060,19 €
Dotations, subventions et participations	354 722,00 €	377 500,00 €	390 325,07 €
Autres produits de gestion courante	13 850,00 €	16 000,00 €	25 356,05 €
Total des recettes de gestion des services	1 409 297,00 €	1 410 500,00 €	1 601 635,24 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €	2,13 €
Produits exceptionnels	8 000,00 €	3 000,00 €	21 521,00 €
Total des recettes réelles	1 417 297,00 €	1 413 500,00 €	1 623 158,37 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 000,00 €	30 000,00 €	38 977,38 €
Total des recettes d'ordre	27 000,00 €	30 000,00 €	38 977,38 €
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0,00 €	0,00 €	55 776,16 €
TOTALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 444 297,00 €	1 443 500,00 €	1 662 135,75 €

INVESTISSEMENT

	Rappel 2018	BP 2019	RÉALISÉ 2018
DÉPENSES			
Immobilisations incorporelles	12 000,00 €	32 969,00 €	9 542,85 €
Subventions d'équipement versées	28 500,00 €	81 704,00 €	1 483,00 €
Immobilisations corporelles	185 766,00 €	442 656,40 €	159 564,77 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'équipement	1 538 565,00 €	497 047,19 €	925 003,85 €
Accessibilité handicapés	23 400,00 €	29 788,57 €	9 259,74 €
VRD - Aménagement rue du Bourg	452 775,00 €	271 246,78 €	287 495,57 €
Restauration de l'église	381 000,00 €	11 000,00 €	193 464,38 €
Maison de la Cour	306 300,00 €	179 099,84 €	112 561,66 €
Rénovation salle des fêtes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Jardins familiaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Construction d'un terrain multisports	3 000,00 €	0,00 €	7 749,60 €
Maison des associations	363 090,00 €	912,00 €	314 472,90 €
Signalétique	9 000,00 €	5 000,00 €	0,00 €
Total des dépenses d'équipements	1 764 831,00 €	1 054 376,59 €	1 095 594,47 €
Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	323 401,27 €
Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Emprunts et dettes assimilées	107 400,00 €	108 960,01 €	100 603,50 €
Participations et créances rattachées	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses réelles	1 872 231,00 €	1 163 336,60 €	1 519 599,24 €
Travaux en régie	27 000,00 €	30 000,00 €	38 977,38 €
Opérations patrimoniales	160 000,00 €	3 000,00 €	144 619,00 €
Opérations d'ordre	187 000,00 €	33 000,00 €	183 596,38 €
Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0,00 €	159 553,81 €	
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	2 059 231,00 €	1 355 890,41 €	1 703 195,62 €
RECETTES			
Subventions d'investissement	443 499,00 €	388 437,72 €	231 391,20 €
Emprunts et dettes assimilées	517 350,85 €	218 353,32 €	142 484,00 €
Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des recettes d'équipement	960 849,85 €	606 791,04 €	373 875,20 €
Dotations, fonds divers et réserves	148 000,00 €	127 043,00 €	172 863,26 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	368 729,06 €	427 022,10 €	364 642,68 €
Produits de cessions	15 200,00 €	28 200,00 €	
Total des recettes financières	531 929,06 €	582 265,10 €	537 505,94 €
Total des recettes réelles	1 492 778,91 €	1 189 056,14 €	911 381,14 €
Virement de la section de fonctionnement	107 400,00 €	108 961,00 €	
Amortissements du patrimoine	85 321,00 €	54 873,27 €	108 679,08 €
Opérations patrimoniales	160 000,00 €	3 000,00 €	144 619,00 €
Total des recettes d'ordre	352 721,00 €	166 834,27 €	253 298,08 €
Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	213 731,09 €		378 962,59 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	2 059 231,00 €	1 355 890,41 €	1 543 641,81 €



Laurent DURANTEAU, adjoint

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS 2018

DATE	OBJET	OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	ADRESSE	MONTANT HT
08/06/18	Achat groupé de copieurs, imprimantes et fax dématérialisés	Lot 1 - Copieurs et imprimantes Lot 2 - Fax dématérialisé	Multi SAS SFERE BUREAUTIQUE	LE POIRÉ SUR VIE (85170)	20 380,08 € 291,60 €
17/07/18	Achat groupé de fournitures, matériels et licences informatiques	Lot 1 - Matériel informatique Lot 2 - Petit matériel et accessoires informatiques Lot 3 - Licences	Multi SAS INMAC WSTORE SARL OCEANIS INFORMATIQUE	ROISSY EN FRANCE (95500) GIVRAND (85800)	1 055,50 € 19,50 € 541,46 €
23/07/18	Travaux de VRD - Programme 2018	Travaux de voirie	SAS GTP-ATLANROUTE	ST GILLES CROIX DE VIE (85800)	229 969,40 €
07/09/18	Rénovation énergétique et structurelle de la Maison de la Cour	Lot 1 - Gros œuvre Lot 2 - Couverture tuiles Lot 3 - Menuiseries alu Lot 4 - Charpentes - Menuiseries bois Lot 5 - Cloisons sèches Lot 6 - Carrelages, faïences Lot 7 - Peintures, sols collés Lot 8 - Electricité Lot 9 - Plomberie, option chauffage gaz Lot 10 - Cuisine	SAS EGB PAJOT SAS EGB PAJOT SARL Yannick REMAUD SARL Yannick REMAUD SARL BOSSARD et FILS SARL Gérald TOUZEAU SARL LAIDIN SARL EMI SARL CORBÉ CLIMATIQUE SARL CUISINE ET VIE	LA GARNACHE (85170) LA GARNACHE (85170) ST GILLES CROIX DE VIE (85800) ST GILLES CROIX DE VIE (85800) CHALLANS (85300) AIZENAY (85150) SAINT JEAN DE MONTS (85160) GIVRAND (85800) LA GARNACHE (85170) GIVRAND (85800)	39 601,64 € 20 136,67 € 28 563,36 € 20 986,69 € 18 563,35 € 5 811,59 € 9 635,99 € 15 648,71 € 13 979,82 € 6 895,32 €
19/10/18	Fourniture d'un logiciel Enfance/Petite enfance	Achat groupé de logiciels enfance / petite enfance / restauration scolaire	ABÉLIUM COLLECTIVITÉS	PLEUITUIT (35730)	8 500,04 €

BILAN URBANISME 2018

BILAN DES PERMIS DE CONSTRUIRE

23	Permis déposés (dont modificatifs)
21	Accordés
1	Refusé
1	Retiré

BILAN DES DÉCLARATIONS PRÉALABLES

69	Déclarations déposées
57	Accordées
8	Refusées
4	Retirées

RÉPARTITION DES PERMIS ACCORDÉS :

2	Résidences principales
6	Extensions d'habitation - vérandas
3	Garages - préaux - abris de jardin
4	Bâtiments industriels (local stockage et auvent)
1	Logement de fonction
2	Permis modificatifs
1	Magasin de bricolage
3	Espaces aquatiques (camping)
1	Bâtiment agricole

RÉPARTITION DES DÉCLARATIONS ACCORDÉES :

8	Extensions (- de 20 m ²)
4	Vérandas
9	Garages - préaux - abris de jardin
7	Piscines - couvertures de piscine
6	Modifications de façade - réfection
29	Clôtures
3	Divisions foncières
1	Changement d'affectation
1	Antenne radiotéléphonie

QUELLES FORMALITÉS POUR MES TRAVAUX ?

DANS QUEL CAS DOIT-ON DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

TRAVAUX CRÉANT UNE NOUVELLE CONSTRUCTION

Les constructions nouvelles sont celles indépendantes de tout bâtiment existant.

Elles doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, à l'exception :

- des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

TRAVAUX SUR UNE CONSTRUCTION EXISTANTE

Les travaux sur une construction existante concernent par exemple l'agrandissement d'une maison.

Un permis de construire est exigé si on ajoute :

- une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m² ; dans le centre bourg, zone U du PLU,
- entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol qui ont pour effet de porter la surface ou l'emprise totale de la construction au-delà de 150 m².

DANS QUEL CAS DOIT-ON AVOIR RECOURS À UN ARCHITECTE ?

En principe, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne désirant entreprendre des travaux soumis à permis de construire a fait appel à un architecte pour établir le projet architectural faisant l'objet de la demande de permis.

Toutefois, le recours à un architecte n'est pas obligatoire pour les personnes physiques (particulier, par exemple) ou les exploitations agricoles qui déclarent vouloir édifier ou modifier pour elles-mêmes :

- une construction à usage autre qu'agricole (par exemple, une maison individuelle) dont la surface de plancher n'excède pas 150 m²,

Les demandeurs d'un permis de construire sont tenus de recourir à un architecte pour les projets de travaux sur construction existante conduisant soit la surface de plancher, soit l'emprise au sol de l'ensemble à dépasser l'un de ces plafonds.

À noter :

Une personne morale doit toujours faire appel à un architecte pour tout projet soumis à permis de construire.

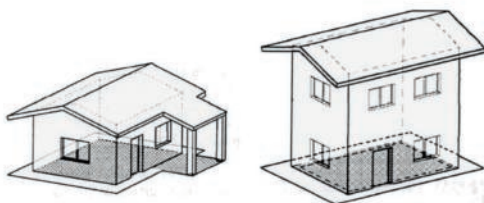
Il est possible d'obtenir gratuitement des conseils auprès d'un architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) ou du service urbanisme de la commune où est situé le terrain.

UNE DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX EST OBLIGATOIRE DANS LES CAS SUIVANTS :

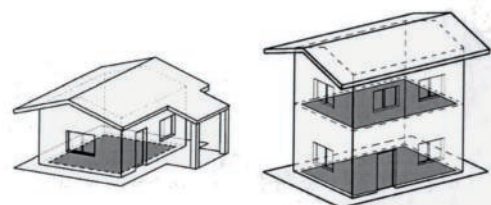
- **construction nouvelle** (garage, dépendance...) ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 20 m².
- **travaux sur une construction existante, etc.** ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 40 m².
- **construction d'un mur** d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m,
- **construction d'une piscine** dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m² non couverte ou dont la couverture (fixe ou mobile) a une hauteur au-dessus du sol inférieure à 1,80 m,
- **travaux modifiant l'aspect initial extérieur** d'une construction (par exemple, remplacement d'une fenêtre ou porte par un autre modèle, percement d'une nouvelle fenêtre, choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade),
- **changement de destination** d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment,
- **réalisation d'une division foncière** notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

NOTIONS SUR L'EMPRISE AU SOL ET LA SURFACE DE PLANCHER

Emprise au sol



Surface de plancher



MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été prescrite le 15 mars 2019. Elle concerne principalement la zone 1AUb.

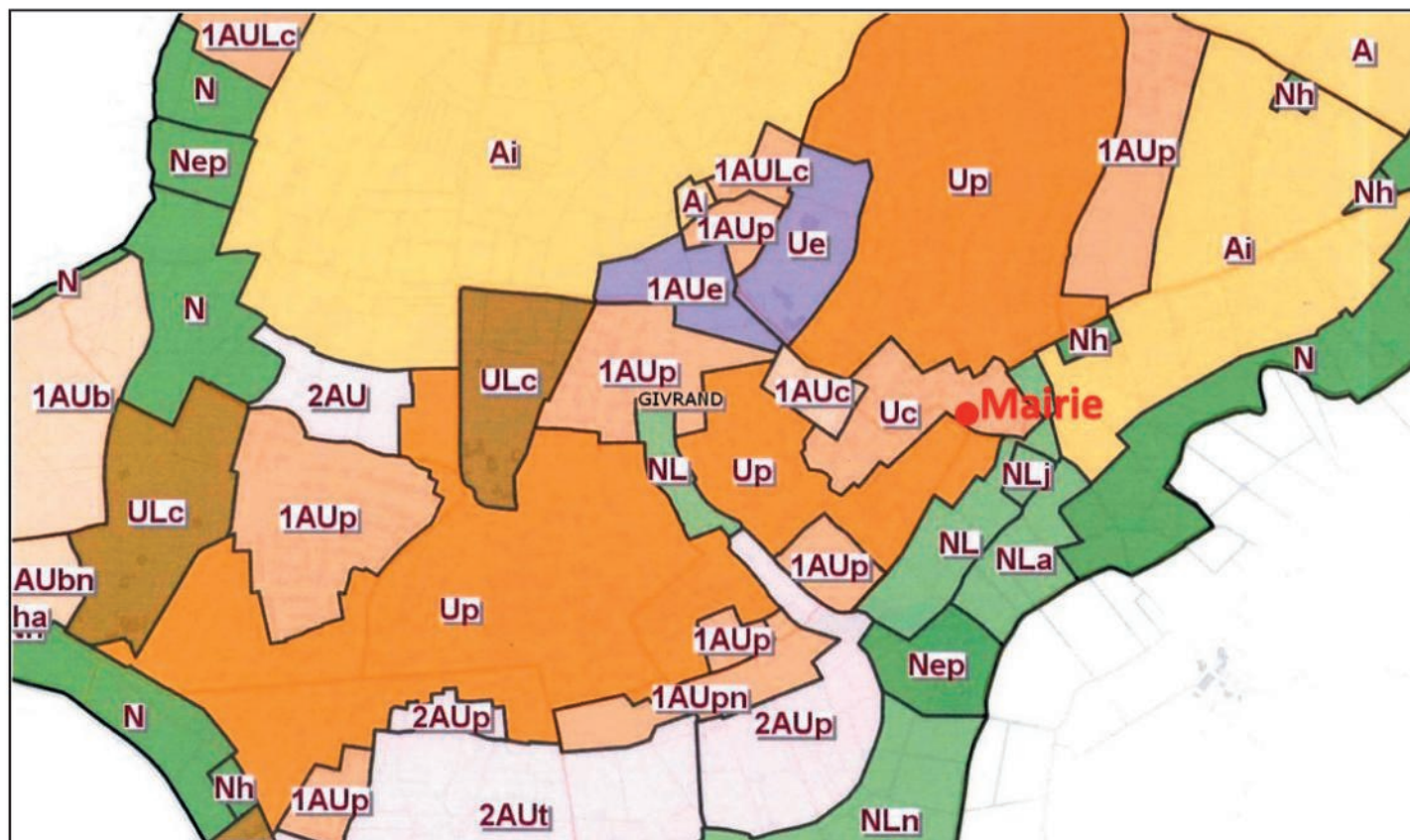
Cette modification a pour objet de mettre en conformité le règlement de notre PLU avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, pour atteindre notamment l'objectif de densification fixé pour notre commune à 25 logements par hectare.

Le projet de modification fera l'objet d'une enquête publique, probablement en septembre.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En parallèle, la révision globale du Plan Local d'Urbanisme est engagée. Ce travail de révision a pour objectif de mettre à jour notre PLU (qui date de mai 2006) vis-à-vis des objectifs du SCoT du Pays de Saint Gilles, notamment en matière de densification, de développement durable et d'adapter le règlement aux nouvelles normes de construction.

Cette révision nécessite un travail de diagnostic précis et détaillé du territoire, qui a déjà commencé. À l'issue de ces travaux préparatoires, le projet de révision sera également soumis à enquête publique, probablement en 2021.



PLAN DE ZONAGE

Document graphique délimitant les zones urbaines (U), les zones à urbaniser (AU), les zones agricoles (A) et les zones naturelles et forestières (N).



RESPECT ET CIVISME

Nous constatons des comportements irrespectueux : **dégradations et vols de mobilier urbain, non-respect des sentiers piétons par les deux-roues à moteur, dépôts sauvages notamment aux abords des points d'apport volontaire.**

Ces comportements sont inadmissibles et font l'objet d'un dépôt de plainte systématique auprès de la gendarmerie. Les contrevenants identifiés seront donc poursuivis et sanctionnés.

Merci à tous de veiller au respect de l'ordre, de la propreté et de la salubrité publique, pour le bien-vivre ensemble et la préservation de notre environnement.



Philippe POUCKET, adjoint

VOIRIE

Suite au diagnostic de notre réseau d'assainissement réalisé en 2016, les travaux de rénovation du tronçon le plus ancien ont commencé, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (compétence transférée au 01/01/2018). Ce tronçon, desservant la rue de Bel Air et la rue de la Vallée a été restauré au 2^{ème} semestre 2018.

Les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la rue des Temples ont également été rénovés, préalablement aux travaux de recalibrage de la voirie, qui se sont achevés par les plantations.

Des travaux de réparation du réseau d'eaux pluviales ont également été menés sur des tronçons dégradés par la végétation.



L'aménagement de la RD42 verra sa dernière tranche réalisée cette année, avec l'aménagement de la rue du Bourg depuis l'entrée d'agglomération jusqu'au rond-point de la Chênaie.

La piste cyclable du centre bourg, de la rue des Mimosas à la rue de la Rousselotière sera mise aux normes d'accessibilité, avec un nouveau revêtement en enrobé.

BÂTIMENTS

Restauration de l'église

Après 3 années de travaux, l'église Saint Jean Baptiste est entièrement rénovée et mise aux normes d'accessibilité.

Notre programme de rénovation énergétique des bâtiments s'achève. En effet, la Maison de la Cour accueillera de nouveau les activités des associations et sera également disponible à l'usage des givrandsais, pour des réunions de famille. En attendant, les Estivales de la Cour s'y installent pour la saison d'été.

Le pôle Enfance-Jeunesse sera le dernier ensemble à bénéficier de ce vaste programme de rénovation, avec une mise à niveau de l'acoustique du restaurant scolaire et du foyer des jeunes et le changement des menuiseries du foyer des jeunes pour en améliorer la sécurité et le confort énergétique.



Du nouveau mobilier a été installé à la salle des fêtes, plus moderne et plus maniable. Les anciennes tables et chaises seront redéployées dans les autres bâtiments communaux.

Un projet pour l'extension de la salle des fêtes et un autre pour l'extension des ateliers municipaux sont à l'étude avec le cabinet Vallée Architecture.



Julie REMAUD, adjointe

UN NOUVEAU LABEL

La commune s'est engagée dans une démarche de gestion environnementale des espaces verts en supprimant totalement l'usage des produits phytosanitaires.

Le jeudi 21 mars 2019 à Paris, Givrand a reçu un nouveau label. À l'occasion de la 14^{ème} semaine pour les alternatives aux pesticides, l'agence française pour la biodiversité et le ministère de la Transition écologique et solidaire ont remis à 110 communes le label "Terre Saine, communes sans pesticides".

Ce label permet :

- de valoriser la démarche "zéro pesticide" des collectivités
- d'encourager les communes à se passer entièrement de produits phytosanitaires
- de créer une dynamique globale "zéro pesticide" en France.

Ce label, créé en 2014, est attribué aux communes déjà inscrites dans une charte d'entretien des espaces publics en Pays de la Loire SAGE Bassin Vie et Jaunay.

Sur le canton de St Gilles, 6 communes sont labellisées : l'Aiguillon sur Vie, Brem sur Mer, Brétignolles sur Mer, Givrand, Saint Gilles Croix de Vie et Saint Révérend.

Merci à tous les agents pour leur travail au quotidien.



MAISONS FLEURIES

Tous les ans, la municipalité organise l'évènement des « **maisons fleuries** », qui est ouvert à tous. Il a pour objectif de mettre en valeur les actions menées par les givrandais en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins et des maisons, visibles de la rue. Le passage du jury s'effectue à l'improviste.

La commune a été divisée en 4 parties, et pour 2019, la visite a eu lieu du côté Ouest. Les critères de sélection portent sur le respect de l'environnement, l'harmonie et la diversité faite en matière d'espèces.

Les membres du jury et les agents des espaces verts de St Révérend et St Maixent sur Vie ont élu les lauréats et ont pu apprécier de magnifiques jardins. Les visites se sont effectuées fin mai.

Merci à vous d'améliorer l'embellissement de notre commune pour le plaisir de tous !

LAURÉATS 2018 :



M. et Mme BUCHOUX Jean-Michel



M. et Mme GUERINEAU Thierry



M. et Mme GUIBERT Bernard



M. et Mme MAILLET Denis



M. et Mme GUERIN Gilles



Coup de cœur 2018 : M. et Mme COUTON Jean-Paul

PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) organise la démarche « Le Paysage de votre commune » (édition vendéenne du label Villes et Villages Fleuris) en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles. Cette opération permet de valoriser les actions des communes et des particuliers en faveur de la qualité du cadre de vie. Elle a pour objectifs de :

- valoriser les initiatives pertinentes,
- sensibiliser aux bonnes pratiques du jardin,
- favoriser les échanges entre les acteurs du paysage.

Givrand fait partie du jury intercommunal.

Pour 2019, ce sont M. et Mme COUTON - Route du Ringard et M. et Mme MAILLET - Rue du Marais, qui ont représenté la commune dans la catégorie « Jardins secrets ».

OPÉRATION COMMUNE PROPRE



L'opération « commune propre » est un événement qui mobilise des citoyens volontaires autour d'une action concrète de ramassage des déchets en milieu urbain. C'est pour chacun une occasion d'agir localement en faveur de notre environnement.

Rejoignez-nous le samedi **7 septembre 2019**. Le rendez-vous est fixé à 9h à la Maison de la Cour. Pour plus de renseignements, un courrier sera distribué courant août dans vos boîtes aux lettres. Chaque participant bénéficie d'un kit de nettoyage composé de sacs-poubelles, gants et pinces. L'ensemble de ce matériel est mis à votre disposition gratuitement.

La propreté est l'affaire de tous ! Que vous soyez seul, en couple, en famille ou entre amis, venez participer à cette action citoyenne pour la préservation de notre belle commune. Nous espérons vous retrouver nombreux ! À la fin de cette matinée, nous partagerons des grillades dans la convivialité, ce sera peut-être l'occasion pour vous de rencontrer de nouveaux givrandais.

ÉCO PÂTURAGE

Les espaces

5 terrains ont été sélectionnés. Les animaux sont ainsi accueillis autour de trois bassins d'orage situés le long de l'avenue de la Chênaie et rue du Parc, un terrain au parc de loisirs des Arnaudières, ainsi qu'une parcelle à proximité des ateliers municipaux. Les déjections animales constitueront « un engrais naturel » pour le sol.

Les espèces

Des brebis Landes de Bretagne, Ouessant et Belle-île de Sébastien Guilhemjouan, passionné de races locales, éleveur d'une centaine de brebis exclusivement par éco-pâturage, broutent les 4 parcs communaux. Les moutons de Martin Prouteau, un agriculteur voisin, jouiront du terrain près des ateliers municipaux.

Qui s'occupe des animaux ?

Sébastien Guilhemjouan passe environ une fois par semaine voir ses brebis. Il sera averti par la mairie en cas de problème. Une première transhumance a eu lieu du Parc de la Chênaie vers la rue du Parc. Fin mai de nouvelles brebis sont arrivées dans le deuxième parc de l'avenue de la Chênaie.



Quelques règles à respecter

- Tenir les chiens en laisse
- Ne pas entrer
- Ne pas nourrir les animaux

Merci de contacter un des numéros ci-dessous en cas de problème :

Mairie : 02 51 55 13 31 (horaires d'ouverture)

N° d'astreinte : 07 68 24 35 33 (en dehors de ces horaires)

CIMETIÈRE COMMUNAL



La procédure de reprise des concessions, lancée en 2018, suit son cours. Elle se terminera en juin 2021. D'ici là, chaque visiteur interpellé par une affichette sur sa concession doit se présenter en mairie pour mettre à jour son dossier. À défaut, les concessions concernées par la procédure seront reprises par la commune, à l'été 2021.

Merci de respecter l'affichage afin de permettre à chacun de pouvoir se manifester avant la fin de la procédure.

Un nouveau mode de sépulture est possible dans notre cimetière : la cavurne. Il s'agit d'un petit caveau enterré, destiné à recevoir des urnes funéraires.

Enfin, un règlement de cimetière est applicable depuis le 1^{er} janvier. Il est disponible en mairie.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes a été créé en 2010. Il a pour objectif de donner la parole aux jeunes, de leur permettre de participer à la vie communale (les commémorations, les vœux du maire, le repas des aînés), d'agir pour la jeunesse, et de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Le CMJ est composé de 12 jeunes : 6 élèves de CM2 et 6 de CM1. Les conseillers sont élus pour un mandat de deux ans, le renouvellement se fait par moitié tous les ans. Il est constitué de trois commissions. L'encadrement et l'animation des commissions sont assurés par les élus adultes.

En février, nous avons eu la visite de Romain Quaireau, en mission de service civique. Il avait la responsabilité de la mise en place de l'éco-pâturage sur notre commune. Les enfants ont été à l'écoute et très intéressés. Nous le remercions vivement.

En mars dernier, nous avons été accueillis par Jacques Chopin, responsable des « Bouchons de l'Avenir », à la grange de la Maubretière. Cette association vendéenne collecte les bouchons et couvercles en plastique. Elle a pour but de mener à bien des activités bénévoles afin de favoriser l'insertion de toute personne avec un handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, du sport ou des loisirs.



Ne jetez plus vos bouchons ! Nous vous invitons à participer à un geste écocitoyen, simple et pour la bonne cause.

Les objectifs et le fonctionnement sont de :

- Collecter le maximum de bouchons sur notre département
- Les vendre au meilleur prix à un recycleur
- Donner le bénéfice de la vente pour aider des personnes en situation de handicap.

Sont acceptés les bouchons alimentaires, les couvercles plastiques

alimentaires, les bouchons de produits d'hygiène, cosmétiques, de médicaments et parapharmaceutique et les bouchons de produits ménagers. Un grand merci à Jacques et à tous les bénévoles qui œuvrent en toute discrétion pour le recyclage et pour aider d'autres associations.

Durant la séance d'avril, nous avons eu la chance d'accueillir la commission Patrimoine avec la présence de Georges et Huguette. Ils nous ont évoqué les jeux anciens ou simplement leurs occupations avec beaucoup d'anecdotes. Merci à eux de nous avoir fait partager un bout de leurs histoires. Le CMJ a souhaité proposer une nouvelle animation gratuite « Jeux d'Autrefois », ouverte à toutes les générations. Elle a eu lieu le samedi 29 juin dans l'après-midi. Les participants ont pu se rappeler de bons souvenirs ou tout simplement découvrir de nouveaux jeux.



Suite à l'idée de plusieurs jeunes conseillers, nous avons étudié les aires de jeux existantes sur la commune et réfléchi à de nouveaux aménagements. En effet, certains sont abîmés et surtout il en manque. Rien ne vaut une visite sur le terrain ! Nous sommes allés chez nos voisins à St Hilaire de Riez, qui ont créé une aire de jeux avec des matériaux naturels, ainsi qu'un parcours de santé dans la forêt. Ce lieu a été conçu en relation étroite avec l'Office National des Forêts (ONF).

Depuis plusieurs années, les enfants présentent les projets du CMJ en fin d'année à leurs camarades du cycle 3 à l'aide d'un montage vidéo élaboré par Olivier Daniello.

Il y a un évènement que les enfants ne rateraient pas, c'est la boum. Ils l'organisent tous les ans avec l'aide de Léa, animatrice du Centre de Loisirs. Elle aura lieu le **jeudi 4 juillet**.

Du sport à la culture, de l'environnement à la solidarité, ils ne manquent pas d'idées. Merci à ces jeunes pour leur implication, aux parents pour leur soutien et aux membres de la commission adulte.

Julie REMAUD, adjointe



Magali GOUJON, adjointe

GIVRAND PATRIMOINE

Composée d'élus et d'habitants de Givrand, la commission patrimoine publie une fois par an un livret retraçant la vie de notre commune à différentes périodes et sur différents thèmes.

Autrefois les journées de labeur étaient longues, les gens travaillaient dur, mais ils savaient aussi se distraire ! À côté des fêtes religieuses que vous avez pu découvrir dans le précédent numéro, dans la publication de cette année vous trouverez quelques souvenirs d'activités ludiques qui permettaient à tous de participer et de tisser des liens.

Merci à toute la commission pour ce nouveau travail de mémoire et ces moments de partage. Retrouvez ce numéro en mairie, il est également téléchargeable sur le site givrand.fr





Nathalie PLANTADE, adjointe

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public responsable de l'aide sociale au niveau local.

Il est géré par un conseil d'administration composé de membres élus par le conseil municipal d'une part et, d'autre part, de membres nommés par le maire, celui-ci présidant le conseil d'administration.

Composition du CCAS :

- **Membres du conseil municipal** : Philippe Bernard (président de droit), Nathalie Plantade (vice-présidente), Pascal Baudin, Mireille Chopin, Thérèse Cressent, Didier Gentil et Joël Rivet.
- **Membres des associations** : Anne-Marie Guérin, Jacqueline Guérin, Odile Guérin, Michel Martineau et François Vuccino.

Le CCAS est un service administratif dont les attributions sont nombreuses. Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Son budget est distinct de celui de la mairie et ses principales missions sont les suivantes :

- la distribution de colis alimentaires (en lien avec la Banque Alimentaire de Vendée). Il faut en faire la demande auprès d'une assistante sociale ;
- l'aide à la prise en charge de situations d'urgence ou d'impayés sous forme de versements monétaires ou de prestations en nature. Pour cela, la commission se réunit afin d'étudier les dossiers dans la plus grande confidentialité ;
- l'octroi de subventions aux associations à caractère social ;
- l'attribution des logements sociaux de la commune ;

- la vigilance auprès des personnes vivant seules pendant les périodes de canicule ou de grand froid ;

- la gestion du minibus, qui se rend à Saint Gilles, 2 mardis par mois ;

- l'organisation du repas des aînés qui cette année, aura lieu **le mercredi 11 décembre 2019**.

L'autocollant du logo communal est proposé à la vente en mairie pour 0,50 € au profit du CCAS.

Pour toute demande d'aide, adressez-vous en mairie pour connaître les démarches à suivre, au 02 51 55 13 31.



MINIBUS VERS SAINT GILLES

Vous n'avez pas de moyen de transport et vous désirez vous rendre à Saint Gilles Croix de Vie pour le marché, la banque, la poste ou autre.

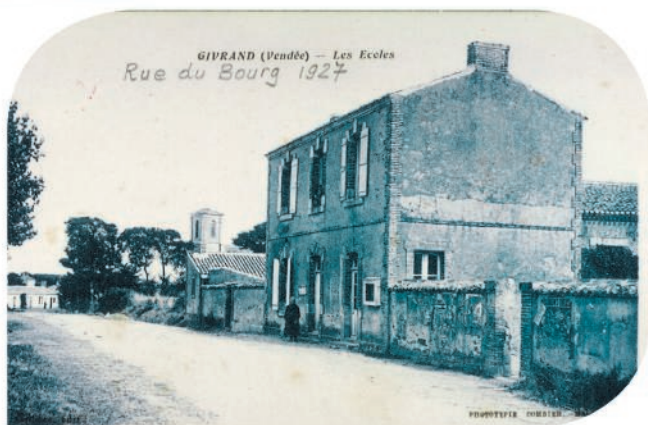
La commune a mis en place un service de transport pour un aller-retour, le **mardi matin tous les 15 jours**. Une participation de 2 € vous sera demandée (la fréquence pourra augmenter si la demande le justifie).

Si vous souhaitez profiter de ce service, téléphonez à la mairie au 02 51 55 13 31 qui vous précisera le jour, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Pour ceux qui n'habitent pas dans le bourg, le minibus vous prendra et vous redéposera chez vous.



LES ESTIVALES DE LA COUR



Cet été, du **1^{er} juillet au 31 août**, la commission culture est heureuse de vous faire déambuler dans le centre bourg, avec l'exposition photos « Souvenirs d'Antan ». Vous pourrez découvrir ou redécouvrir les bâtiments de Givrand, des années 1920 à aujourd'hui. Cette promenade qui démarre de la place des commerces vous conduira jusqu'à la Maison de la Cour, où

seront exposés les clichés pris par nos photographes amateurs, lors du concours, intitulé « Clin d'œil sur Givrand ». Venez contempler ces nouveaux talents !

Bien sûr, nous continuerons d'accueillir des artistes locaux, qui vont se succéder dans la grande salle :

- **du 1^{er} au 14 juillet** : Le Cercle des Arts,
- **du 15 au 28 juillet** : Les Toiles du Jaunay,
- **du 29 juillet au 11 août** : Karo (peinture) et Valérie Morit (Atelier Verre'Sion Colorée) de Givrand,
- **du 12 au 20 août** : Martine Lheritier de Saint Hilaire (sculpture céramique) et Alain Morineau de Saint Gilles (peinture),
- **du 21 au 31 août** : Perce Neige et Marie-Thérèse Bailly de Saint Gilles (peinture).

La crypte archéologique sera ouverte tous les jours pendant les heures d'ouverture des expositions, de 14h30 à 18h.

Nous vous attendons nombreux pour la visite de ces expositions, et vous souhaitons un excellent été ensoleillé.



TARIFS DES SALLES COMMUNALES

OBJET DE L'UTILISATION	Association de Givrand	Locataire domicilié sur la commune	Locataire domicilié hors commune	Professionnels, CE et associations extérieures
FORFAIT ANNUEL TOUTES SALLES	160 €			
À L'HEURE (réunion, assemblée générale)	Gratuit			5 €
SALLE DES FÊTES, rue de la Rousselotière				
CAUTION	350 €	350 €	350 €	350 €
SONO	Gratuit	40 €	40 €	40 €
ÉCRAN	20 €	20 €	20 €	20 €
VIDÉO PROJECTEUR	40 €	40 €	40 €	40 €
Repas de famille		200 €		
Journée supplémentaire		50 €		
Supplément vaisselle		30 €		
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)		60 €		
Vin d'honneur		80 €	120 €	120 €
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)		60 €	60 €	60 €
Mariage		350 €	750 €	
Retour de noces		80 €	100 €	
Supplément vaisselle		50 €	50 €	
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)		175 €	175 €	
Animations à but lucratif (tout public payant)				
Concours, spectacle, animation commerciale	50 €			300 €
Banquet ou soirée dansante à but lucratif	100 €			400 €
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)	25 €			175 €
MAISON DE LA COUR, 1 rue du Bourg				
CAUTION	350 €	350 €		
Repas (50 pers. maxi)	50 €	100 €		
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)	25 €	25 €		
Vin d'honneur	Gratuit	50 €		
Majoration en période de chauffage (oct. à avril)		10 €		

LA POM' D'HAPPY



ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs et périscolaire la Pom'd'Happy accueille vos enfants sur les temps périscolaires, les mercredis et vacances. L'équipe d'animation propose des activités et sorties variées en fonction des thèmes abordés. Des animations en local sont également proposées : jardins partagés, animations avec les résidents des Iris ou de Perce Neige, etc.

Nous récupérons toujours les bouchons, gourdes alimentaires et crayons. Pensez à nous quand vous faites le vide dans les chambres de vos enfants !

Renseignements : La Pom'd'Happy - 22 rue de la Rousselotière - 85800 GIVRAND
02 51 54 89 55 - Mail : pomdhappy@utno.ifac.asso.fr - Site : <http://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>



L'ELDOR'ADOS

LE CLUB PRÉADOS, POUR LES 10/15 ANS

L'Eldor'ados accueille les collégiens et également les CM2. Pour ces derniers, une passerelle est organisée les mercredis et vacances. À partir du mois de janvier ils peuvent participer aux activités proposées les samedis.

Des temps « l'Aiguillon sur Vie s'anime », activités menées sur la commune de L'Aiguillon, seront proposés pendant les vacances. Surveillez le programme !

Renseignements : Léa - L'Eldor'Ados - 22 rue de la Rousselotière - 85800 GIVRAND
02 51 54 89 55 / 06 48 17 92 22 - Mail : leldorados@outlook.com
Site : <http://www.ifac.asso.fr/givrand-aiguillon>

LA POM' DE PAIN

Un service de restauration scolaire est mis en place pour les enfants scolarisés à l'école La Fontaine.

Il est organisé en deux services. Un premier service accueille les enfants de la petite section au CP, de 12h à 12h40 environ, suivi d'un temps d'activités dans les locaux de l'accueil de loisirs. Le deuxième service accueille les enfants des classes de CE et CM, de 12h45 à 13h20. Avant ce temps de repas, les enfants profitent d'une récréation dans les cours de l'école.

Les repas sont préparés par la société ELIOR, dans les cuisines du lycée Saint Joseph de Machecoul et sont livrés en liaison chaude.

Quatre bénévoles interviennent pour aider au service des petits : Barbara, Catherine, Christine et Michèle. Nous les remercions pour leur engagement précieux.





Protégeons notre biodiversité :



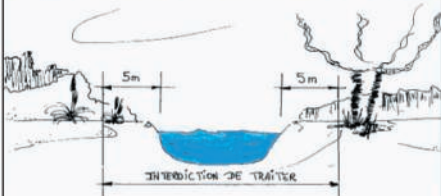
Ne traitez pas à proximité de l'eau



AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE : (DÉSHERBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

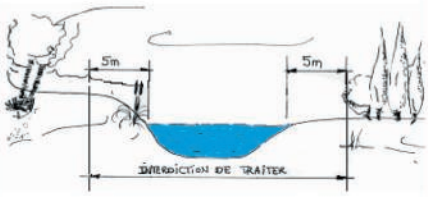
- A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des cours d'eau définis sur la carte disponible sur le site internet des services de l'État. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



- A MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau.



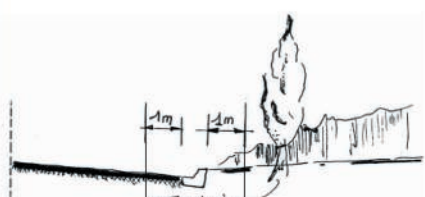
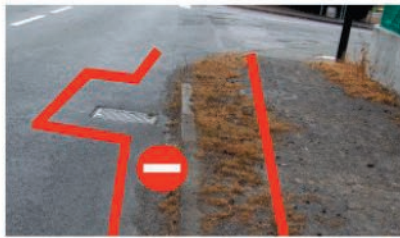
Précautions à prendre

Quelles que soient les opérations réalisées, les méthodes de traitement, notamment les marges de recul de non traitement, doivent garantir dans tous les cas l'absence d'écoulement de produits phytopharmaceutiques vers les exutoires en eau.



- SUR ET A MOINS DE 1 METRE

des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



- DANS LES ZONES HUMIDES

caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides est interdite :



Exemples de végétation hygrophile :



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs
peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

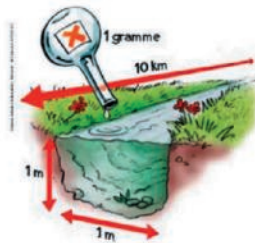
Annexe à l'arrêté préfectoral N° 17-DDTM85-518 du 28 août 2017
Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet des services de l'État en Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr/>

Que faire des pesticides usagés ?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, dans un objectif de protection de la santé, de la qualité des cours d'eau et de l'environnement, la vente, la détention et l'utilisation de produits phytosanitaires sont interdites pour les particuliers.

Rappelons qu'un seul gramme de substance active suffit à polluer 10 000 m³ d'eau !

Source : Jardiner en harmonie avec la nature – Ecophyto JEVI (Jardins, espaces végétalisés et infrastructures) en Pays de la Loire



1 seul gramme de substance active suffit à polluer 10000 m³ d'eau,

- soit la consommation d'eau d'une famille de 4 personnes pendant au moins 50 ans!
- soit un fossé de plus de 10 kilomètres de long.

La concentration de 0,0000001 g par litre (0,1 µg/l) au-delà de laquelle une eau n'est plus potable, est très rapidement atteinte.

Selon une enquête de la CLCV, association de consommateurs, réalisée lors du Salon des Seniors à La Roche-sur-Yon en octobre 2016, à la question : « Comment éliminez-vous les restes de pesticides et les bidons », il apparaît que :

- 61 % des personnes portent les bidons à la déchetterie,
- 24 % des personnes jettent les bidons (rincés ou non) dans la poubelle déchets ménagers ou avec les plastiques,
- 15 % des personnes ne savent pas où déposer les bidons et restes de produits.

Cette situation est préoccupante dans la mesure où ces bidons conservent toujours un reste de produits qui ne sera pas éliminé correctement.

Les déchets diffus spécifiques sont à déposer en déchetteries avec dispositif Eco DDS



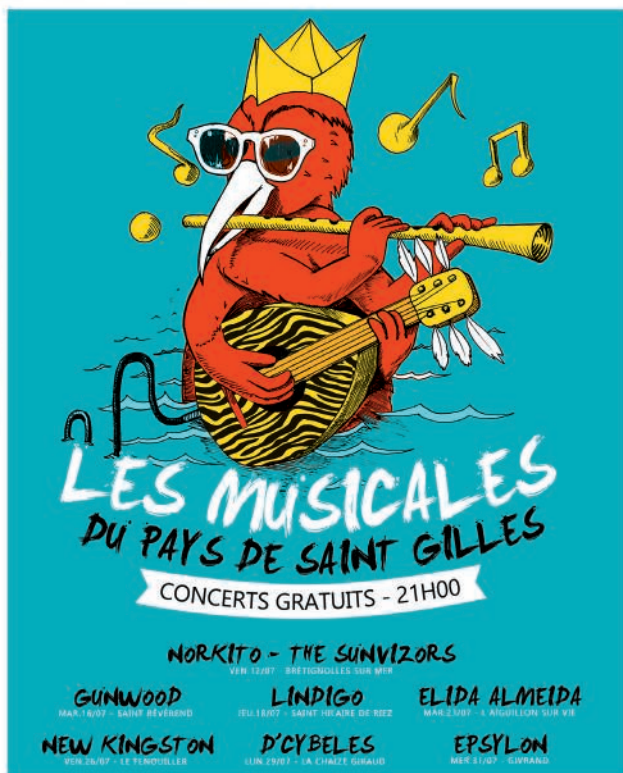
Les pesticides entamés, neufs ou vides (désherbants, fongicides, insecticides, etc.) mais aussi les anti-mousses, les engrais ou encore les peintures usagées et produits de bricolage sont des **déchets diffus spécifiques**, c'est-à-dire des déchets ménagers qui peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement. Ils font l'objet d'un traitement particulier et sont à déposer dans les déchetteries équipées d'un dispositif spécifique permettant une collecte par l'organisme Eco DDS.

CDC Vie et Boulogne : Aizenay, Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne, Le Poiré-sur-Vie, Saint-Paul-Mont-Penit
 CDC Pays des Achards : Beaulieu-sous-La-Roche, La Chapelle-Hermier, Sainte-Flaive-des-Loups, Les Achards
 CDC Pays de Saint Gilles Croix de Vie : Brétignolles-sur-Mer, Coëx, Givrand, Saint-Hilaire-de-Riez
 CDC Challans Gois Communauté : Challans
 CA La Roche Agglomération : Venansault



Déchetteries situées sur le bassin versant ou à proximité, équipées Eco DDS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE ST GILLES CROIX DE VIE



DATE	COMMUNE	ARTISTES / GROUPES
12 juillet 21 h	BRÉTIGNOLLES SUR MER Place des Halles	NORKITO spectacle familial
21 h 50		THE SUNVIZORS reggae trip-hop
16 juillet 21 h	SAINT RÉVÉREND Moulin des Gourmands	GUNWOOD folk-rock
18 juillet 21 h	SAINT HILAIRE DE RIEZ Espaces verts de la Mairie	LINDIGO musique réunionnaise
23 juillet 21 h	L'AIGUILLON SUR VIE La coulée Verte	ELIDA ALMEIDA World - Cap vert
26 juillet 21 h	LE FENOILLER Place de la Ménardière	NEW KINGSTON reggae
29 juillet 21 h	LA CHAIZE GIRAUD Eglise	D'CYBÈLES quator classique
31 juillet 21 h	GIVRAND Espaces verts de la salle des fêtes	EPSYLON pop-rock

SALLE DE SPECTACLE

Les travaux de la salle de spectacles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie sont lancés !

Le lancement des travaux de la salle de spectacles du Pays de Saint Gilles Croix de Vie à Saint Hilaire de Riez est effectif depuis fin octobre. La livraison est annoncée fin décembre 2019 - début janvier 2020.

La construction de cette salle à proximité du tout nouveau centre aquatique est un atout supplémentaire pour renforcer l'attractivité du Pays de Saint Gilles Croix de Vie. Ce rapprochement permet également de mutualiser des moyens humains et techniques, dont un parking de 600 places.

L'opération, estimée à 4 499 600 € prévoit la réalisation d'une salle de spectacle spécifique avec tribunes rétractables, à l'architecture très reconnaissable par un bardage extérieur en bois qui s'intègre harmonieusement face aux marais. Elle disposera d'une jauge de 623 places assises et de 1 600 places debout. Un espace scénique de 168 m² permettra d'accueillir une programmation culturelle variée (théâtre, danse, concerts...). Elle comprendra également des espaces, tels que les loges des artistes, vestiaires, bar, espace traiteur...

Une salle annexe modulable de 209 m² viendra compléter le dispositif avec la possibilité d'être modulée en 3 parties pour recevoir des réunions.

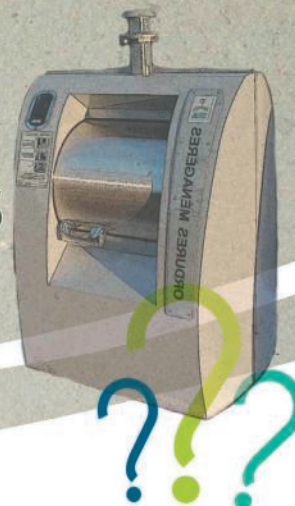


Collecte et traitement des déchets ménagers

MIEUX

Comprendre

LA GESTION DES COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2018, LE MODE DE FACTURATION DU SERVICE DES DÉCHETS A CHANGÉ.

La Taxe des Ordures Ménagères (TEOM) a disparu au profit de la REDEVANCE DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE (REOMI).

Dans ce cadre, les modalités de collectes des déchets ménagers sont modifiées :

- les colonnes enterrées d'ordures ménagères (ou points d'apport volontaire) sont désormais accessibles à l'aide d'un badge



- les bacs roulants d'ordures ménagères doivent être identifiés et donc équipés d'une puce pour être collectés.



Pour 2018, le forfait de facturation de base comprend 17 levées de bacs ou 68 ouvertures de colonnes. Toute levée supplémentaire ou ouverture de colonne est facturée en supplément.

PROPRIÉTAIRE D'UNE RÉSIDENCE SECONDAIRE ?

Trois possibilités de collecte des ordures ménagères :

- 1 Collecte en porte à porte (bac roulant identifié) ;
- 2 Collecte en point d'apport volontaire avec badge d'accès (le propriétaire ne dispose pas de bac roulant) ;
- 3 Collecte en porte à porte (bac roulant identifié) et en point d'apport volontaire avec badge d'accès occasionnel qui permet d'évacuer les ordures ménagères lors des départs.
 - Attention, pour cette 3^{ème} option, le badge occasionnel est facturé 3 € et les dépôts d'ordures ménagères 0,90 € par sac de 30 litres, en plus du forfait de base.
 - Il est également possible d'acheter plusieurs badges occasionnels pour mettre à disposition des locations saisonnières.

Propriétaire de résidence principale, résident secondaire ou locataire de longue durée, vous devez vous faire connaître auprès du service collecte de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie au 0 800 805 836 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi).



Fête du mouton ce dimanche à Givrand
13 juillet 2018



Une convention de participation citoyenne signée
28 août 2018



Franc succès pour cette 7^e randonnée gourmande
8 août 2018



80 kg de déchets collectés en trois heures !
3 septembre 2018



L'église Saint-Jean-Baptiste fait peau neuve
13 septembre 2018



À Givrand, 11^{ème} édition du festival des
Givrés - 21 septembre 2018



Conseil municipal des jeunes, c'est reparti pour un an
15 octobre 2018



Les chorales ont collecté 768 € pour le Téléthon
4 décembre 2018



La commune a reçu ses aînés
17 décembre 2018



Plantation participative d'une haie bocagère
17 décembre 2018



Une, deux, trois et peut-être une quatrième fleur
20 décembre 2018



Une pâtissière de Givrand avec Cyril Lignac
7 janvier 2019



Les projets 2019 dévoilés aux vœux du maire
24 janvier 2019



Le Fou de Bassan prépare deux nouveaux spectacles
10 février 2019



Les jeunes veulent rénover les parcs
28 février 2019



De futurs échanges Givrand-Miélan en perspective
5 mars 2019



Jaosset d'Lainti a régalé les spectateurs
10 mars 2019



À Givrand, les premières brebis « tondeuses » arrivent
15 mars 2019



Premier vide grenier des Vieilles Soupapes
23 mars 2019



26 enfants ont découvert la biodiversité des rues
28 mars 2019



Un bureau de poste flambant neuf
1^{er} avril 2019



La commune récompensée du label Terre saine
4 avril 2019



Succès pour les portes ouvertes des jardins du Marais
18 avril 2019



Givrand, Un premier concours de pétanque dans la commune
8 mai 2019



PERCE-NEIGE

La Maison Perce-Neige au cœur de Givrand, accueille plus de 37 adultes en situation de handicap.

Les années se suivent et nous ne ratons pas une occasion pour nous retrouver afin de fêter un anniversaire :

- 2018 correspondait aux **15 ans de la Maison Perce-Neige** de Givrand et au départ de Monsieur Cadeau, directeur depuis l'ouverture.
- Juillet 2019 correspondra au **100^{ème} anniversaire de la naissance de Lino Ventura**.

La vie de la Maison est ponctuée d'activités, de fêtes, de moments plus difficiles parfois, à l'instar de ce que peut vivre chaque famille. Ainsi, au regard de l'évolution de ses difficultés, avons-nous accompagné dans un EHPAD une de nos résidentes. N'étant pas médicalisé, il nous était difficile de la garder au sein du foyer de vie. Le travail en lien avec la famille a permis un rapprochement du domicile de la maman.

2018, fidèle aux années antérieures, a été l'occasion de vivre de nombreuses activités et séjours. Les résidents vont acheter le pain, font du sport, de la peinture, de l'équitation, de la mosaïque... Ils partent aussi en vacances, que ce soit pour un séjour au ski, au Puy du Fou ou à Center Parcs. Les séjours représentent 123 journées à l'année pour l'ensemble des résidents accueillis.

En interne nous avons organisé une journée « restaurant Perce-Neige » ; l'équipe éducative ayant travaillé avec les résidents la réception des



« clients », la confection d'un menu, la préparation du repas, du service et du rangement.

De nombreuses activités ne pourraient voir le jour sans la participation financière de l'association de parents « Sapin Bleu ». Ces parents d'enfants handicapés organisent des manifestations (concert, randonnée) afin de soutenir financièrement les projets. Un grand MERCI à eux. Merci aussi aux bénévoles qui accompagnent depuis de nombreuses années les artistes peintres de la Maison.

Blandine PERTHUY, directrice

SAPIN BLEU



Notre association de parents reste toujours fidèle à son but initial : soutenir les activités que la Maison Perce-Neige propose à ses résidents, par les différentes manifestations que nous avons organisées cette année :

- En octobre, notre randonnée pédestre à travers la campagne givrandaise avec l'aide de Givrand-rando
- En novembre, ce sont Fabienne Crochet et Hervé Cantin de la troupe « Les Revnésis » qui ont proposé une soirée dont le bénéfice nous a été entièrement attribué
- En février, c'était notre soirée musicale habituelle qui a été animée par la troupe « Un brin de Folie » avec toujours autant de succès.

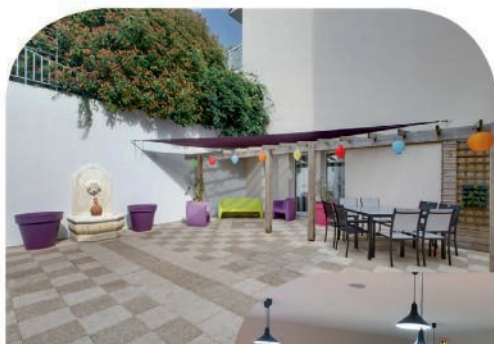
Nous avons pu collecter des fonds qui sont ensuite mis à la disposition de la Maison Perce-Neige pour le plus grand bonheur des résidents.

Et cette année aussi, même si les programmes ne sont pas encore vraiment définis, nous continuerons de proposer ces mêmes activités.

Merci à tous les givrandais pour leur soutien.

Luc CHARTIER, président





La résidence les Iris accueille, dans un cadre familial, 70 personnes tout au long de l'année depuis 19 ans. L'équipe travaille au quotidien à la qualité de l'accompagnement, à mettre en place des projets innovants et à assurer une ambiance conviviale.

Les résidents sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire permanente et qualifiée. Un espace spécifique est dédié aux personnes présentant des troubles de la mémoire et/ou du comportement, tenant compte de la singularité de chacun.

En complément de ce travail et soucieux d'apporter un accompagnement au plus près des besoins de ce public, nos équipes sont formées à la méthode Montessori adaptée à la personne âgée.

Une méthode thérapeutique positive et valorisante :

La méthode Montessori est extrêmement humaine et très positive. Elle vient en aide à la personne âgée désorientée en s'appuyant sur ses capacités persistantes au niveau social, cognitif, moteur, émotionnel.

Le regard Montessori occulte les défaillances et valorise les réussites.

On stimule la mémoire « procédurale », c'est-à-dire les savoir-faire gestuels ritualisés (faire sa toilette, s'habiller, se nourrir...) encodés dans le cerveau que l'on a appris très jeune et qui restent intacts.

Les soignants se positionnent comme des facilitateurs qui vont aider la personne âgée désorientée à faire seule et à retrouver ainsi une autonomie dans les actes simples de la vie quotidienne, une dignité et une estime d'elle-même.

Toute l'équipe et moi-même sommes à votre disposition pour tout renseignement.

Cécile PENAUD, directrice

GIVRAND ANIMATION

Créé en 1987 Givrand Animation a pour but de proposer et d'animer notre commune. Elle est composée de 16 associations, de représentants de la municipalité et de membres à titre individuel. Tous les ans nous organisons 4 manifestations, mais cette année ce seront 5 animations dont 2 nouvelles.

Notre programme 2019 :

• Soirée humoristique

Elle a eu lieu le 2 mars. Nous avons accueilli l'humoriste Jaoset D'hanti qui a régalé le public avec son spectacle « Ça va pas, mais ça va pas du tout ».



• 21^{ème} randonnée de la Pentecôte

Le 10 juin : une journée de détente, conviviale, accessible à tous. En collaboration avec Givrand Rando qui nous fait tous les ans découvrir de nouveaux horizons. Cette année, c'était à Vairé.

• 1^{ère} fête de la musique

Le 21 juin : nouvelle animation pour Givrand Animation. Le bar « Le Rendez-Vous » souhaitait organiser la fête de la musique. C'est avec plaisir que nous nous sommes associés pour l'organisation et la réalisation de cette soirée.

• Bal des « Têtes Plates »

Le 21 juillet :

- à partir de 18h30 à la salle des fêtes : apéritif, restauration rapide, crêpes, glaces seront proposés,
- à 21h début du bal animé par l'orchestre « Galaxie ». Afin que vous passiez une excellente soirée dansante, nous avons prévu un parquet. L'entrée sera gratuite,
- la soirée se clôturera par le feu d'artifice offert par la municipalité. Il sera tiré entre le stade et les tribunes.

Merci à tous les bénévoles qui œuvrent pour la réussite de cette soirée festive.

• Le Téléthon

Le Téléthon 2018 n'a jamais connu un tel succès. Grâce à votre participation lors des différentes animations, ainsi qu'à votre générosité, nous avons récolté la somme de 7 219 €.

Le prochain aura lieu les **6 et 7 décembre 2019.**

Jacqueline MARTINEAU, présidente

COMITÉ DE JUMELAGE

C'est fait ! Claude Pouclet et toute son équipe de chasseurs ont reçu dans la bonne humeur leurs homologues de Miélan. Des rencontres auront lieu régulièrement. Le comité s'en réjouit !



Nos activités à venir :

Le **samedi 3 août 2019** aura lieu notre « marche gourmande ». Des flyers seront déposés dans vos boîtes aux lettres. Attention, les places sont limitées.

Des produits du Gers vous seront proposés à la vente fin octobre début novembre pour une livraison avant les fêtes de Noël.

Les présidents de Givrand Pétanque Loisir et de Givrand Rando ont pris contact avec leurs homologues miélanais. Des échanges devraient voir le jour dans les mois à venir, le comité se tient à leur disposition pour toute l'aide qu'il pourra leur apporter.

Notre assemblée générale du mois de février a confirmé le bureau :

- Président : Didier Gentil
- Vice-présidents : Julie Remaud et Jacques Nini
- Trésoriers : Mireille Chopin et Christine Bernard
- Secrétaires : François Vuccino et Joël Rivet

Je suis à votre disposition pour tous renseignements au **06 81 32 54 96**.

Didier GENTIL, président



BAÏLA DANSE

Baïla Danse vous propose à partir de septembre prochain, des cours de Street Jazz, mélange de modern jazz et de hip hop, le mercredi.

Les cours sont ouverts à partir de 4 ans jusqu'aux cours adultes.

Les inscriptions sont possibles à partir de 4 ans pour des cours d'éveil à la danse, pour les plus grands, apprentissage des bases et de la rythmique.

Nous proposons également un cours de Ragga le mardi soir pour les ados et les adultes.

N'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : bailadanse85@outlook.fr ou au **06 16 29 79 18**.

Delphine PROUX, présidente

PÉTANQUE LOISIR

Pour sa deuxième année d'existence, le club de pétanque se porte bien. Nous comptons plus de 70 adhérents.

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 16 mars 2019 en présence d'élus et de représentants d'associations.

Le montant de l'adhésion reste fixé à 15 €.

Le 8 mai nous avons organisé notre premier concours en doublette formée en quatre parties sur le terrain stabilisé. Nous avons connu un grand succès avec 74 doublettes. Nos adhérents Sabine et Marc terminent 2^{ème} et Gilbert et Marc terminent 4^{ème}.

Félicitations à toute l'équipe de l'organisation pour le travail fait tout au long de cette journée.

D'autres manifestations restent à venir et principalement notre concours interne le 24 août 2019. Pour rappel, 2018 a vu la victoire de Dany Doublé et la première femme au classement, Gyslaine Lefort.

Pour ceux qui le souhaitent, nous vous invitons à venir partager un moment convivial au boulodrome face au restaurant scolaire le mardi, jeudi et samedi après midi, vous serez les bienvenus.



Pour tous renseignements vous pouvez contacter le président au **07 68 28 26 45**

Pascal BAUDIN, président

LES GIVRÉS

Pour les nouveaux qui ne connaissent pas l'association, c'est une trentaine de copains, de Givrand et ses alentours, qui se regroupent chaque année pour organiser un festival musical. Le temps d'une soirée, vous pourrez profiter de plusieurs groupes dans une ambiance familiale, remplie de convivialité et de sourires. Des décors fabriqués main, un repas atypique et des bénévoles toujours soucieux de votre bonheur !

Nouvelle année et encore de nouveaux changements pour les Givrés. Après le bureau et la présidence l'année dernière, c'est le festival que fera peau neuve cette année. Il sera décalé au **samedi 28 septembre 2019**. On vous attend encore plus nombreux sur un nouveau site ! On se retrouve donc le 28 septembre pour un moment inoubliable !

Le tournoi de Mölkky lui ne change pas et ne prend pas une ride. Il aura lieu comme tous les ans le premier week-end de juillet : **samedi 6 après-midi** sur le stade stabilisé.

Vous pouvez nous suivre sur :

Site : lesgivres.fr

Facebook : [Festival Les Givrés](#)



Le prix de la place s'élèvera à 18 € en réservation et 22 € sur place. Le festival reste gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Programmation :

- Les Ogres de Barback
- Les Ramoneurs de Menhirs
- Dubioza Kolektiv
- Vaguement la Jungle
- Rockbox "Les Ovnis du Rock"

ARANOV



L'ARANOV (Association pour la Recherche Archéologique sur l'Ouest et le Nord-Ouest Vendée) a fêté cette année ses 36 ans.

Cette association givrandaise est composée de membres venant d'horizons divers et des quatre coins de France.

Les activités de l'association sont concentrées sur la prospection au sol,

la détection aérienne et l'étude du mobilier découvert lors des fouilles précédentes. Le travail est minutieux et très long. Depuis quelques mois, le travail sur la publication des fouilles de la nécropole mérovingienne et médiévale de Givrand avance de manière significative. Ces fouilles ont eu lieu de 1984 à 1991 et ont mis au jour près de 170 sépultures. La publication aura pris son temps (plus de 30 ans) mais ce délai très long a permis une autre approche scientifique du site.

Cet été l'association devrait travailler également sur la numérisation 3D des éléments de l'église découverts lors des travaux de réfection. Ainsi, ces éléments architecturaux faisant partie intégrante de l'histoire de Givrand seront inventoriés pour de futures études. D'autres vestiges seront également scannés lors de ces travaux afin d'avoir une base de données consultable.

L'ARANOV devrait également mettre son site internet à jour, celui-ci étant un peu en friche depuis des années.

Pour l'association, le travail ne manque pas, mais juste le temps !

Contact : secretariat@aranov.fr

GIVRAND SCRAP

L'association regroupe des adhérentes adeptes de scrapbooking et loisirs créatifs ! Chaque mercredi soir, nous nous réunissons à la Maison de la Cour pour réaliser des pages, des albums photos, de la carterie mais également du Home déco.

Victime de son succès l'association n'accueille plus de nouveaux membres.

Cette année nous avons organisé une matinée créative où novices et expertes ont pu réaliser un mini album.

Bravo à toute l'équipe du bureau qui chaque année déborde de créativité pour varier les ateliers.

Magali GOUJON, présidente



En cette fin d'année scolaire nous comptabilisons 157 élèves. Le thème commun à l'ensemble des élèves s'intitulait « exprimer ses émotions, développer ses talents et l'estime de soi ». Des ateliers ont été organisés régulièrement en classe afin de travailler sur les émotions. Les enfants se sont retrouvés en petits groupes, les plus jeunes aidés des plus grands autour d'activités comme la danse, l'expression corporelle, la peinture, le chant, la lecture et l'écriture...



Les élèves ont pu assister à divers spectacles sur cette thématique. Une sortie scolaire a eu lieu le mardi 28 mai au parc de loisirs « Le Grand Défi » à St Julien des Landes. Ils ont pu faire de l'accrobranche et apprendre à gérer leurs ressources et leurs émotions.

Une action de solidarité a été proposée aux élèves au profit de l'association des « Restos du Cœur ». Les bénéfices récoltés lors du « bol de riz » permettront d'aider à améliorer les conditions de vie des plus démunis.



Les élèves du CP au CM2 ont pu participer à plusieurs séances de natation au multiplexe aquatique du Pays de St Gilles. Les plus grands ont profité également de 6 séances de golf. Des rencontres sportives avec les écoles du secteur ont eu lieu : aquathlon, enduro, rassemblement départemental de basket, gymnastique...



Des visites à la maison de retraite ont été organisées et très appréciées : chasse aux œufs, jeux de société, carnaval...

Les portes ouvertes se sont déroulées le samedi matin 25 mai. Les enfants ont présenté leur travail de l'année autour des émotions et une visite des classes a été organisée.

N'hésitez pas à prendre contact avec le directeur qui vous présentera l'école et répondra à vos questions. Les inscriptions pour l'année scolaire 2019-2020 sont encore possibles.

Contact : Arnaud LUCAS, directeur

École privée La Fontaine - 12, rue de l'École - 85800 GIVRAND

Tél. 02 51 55 87 47 - epmlafontaine@wanadoo.fr

Site internet : givrand-lafontaine.fr

APEL

L'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre a pour vocation l'échange entre l'école et les parents.

L'activité principale consiste à organiser différentes manifestations tout au long de l'année (vide-grenier, loto, vente de gâteaux, carnaval, vide ta chambre...). Les bénéfices ainsi récoltés permettent d'investir dans des jeux de cour, jeux pédagogiques ou autres et d'alléger le budget des sorties scolaires.



Nous accueillons et orientons également les nouveaux parents si besoin.

Nous remercions la mairie qui grâce à ses subventions, permet aux enfants du cycle 3 de partir tous les trois ans en voyage scolaire avec plusieurs nuitées.

Merci également à tous ceux (enseignants, parents, grands-parents, associations...) qui de près ou de loin œuvrent au dynamisme de notre école.

Date à retenir : dimanche 1^{er} septembre vide-grenier de 9h à 18h sur le stade stabilisé derrière la salle des fêtes. Venez nous rencontrer, nous avons besoin d'un grand nombre de bénévoles.

Bulletin d'inscription en ligne sur le site de la mairie, dans les commerces de proximité, par téléphone ou par mail.

Merci à tous.

Contactez-nous par mail apelgivrand@gmail.com ou au **06 02 29 05 80** ou encore likez notre page facebook « Apel Ogec Givrand ».

Muriel VILLAUME, présidente

OGEC

Composition du bureau chargé de la gestion de l'école, l'OGEC :

- Co-présidentes : Vanessa Pouclet et Véronique Morel
- Trésorière : Laëtitia Madoux
- Secrétaire : Anne-Laure Daniello
- Membres : Pierre Henrion, Elodie Mahé, Sonia Lainel, Valérie Morit, Emilie Boutet, Sandra Martineau, Joëlle Auffray, Alexandre Madoux

Le rôle de l'association est de gérer le fonctionnement de l'école, le personnel de service et à la rénovation des bâtiments.

Nos ressources sont principalement municipales dans le cadre réglementé d'un contrat d'associations pour le fonctionnement. Elles proviennent également des contributions scolaires payées par les familles, de la location de nos locaux et des animations réalisées avec l'aide de parents d'élèves (la pêche à la truite le lundi de Pâques et la kermesse).

Les Projets :

- Continuer de rafraichir l'école lors des matinées parents bricoleurs
- Poursuivre l'étude des besoins de l'école.

Les inscriptions des enfants :

Les nouvelles familles de Givrand peuvent téléphoner au directeur d'établissement, au 02 51 55 87 47.



Information importante dans la vie de l'école :

La fête de fin d'année de l'école a eu lieu le samedi 15 juin, en fin d'après-midi et soirée. Cette fête marque la fin de l'année scolaire, et le début d'une période de repos bien méritée pour nos enfants.



Merci à tous les parents d'élèves qui participent au bon fonctionnement de l'école en s'investissant dans la préparation et l'organisation des fêtes mais également à tous les participants qui, par leur présence, nous aident à mener les projets pour l'école.

Véronique MOREL, présidente



FC GIVRAND L'AIGUILLON

Bonjour à tous,

Les résultats sportifs de cette saison n'ont malheureusement pas tous répondu à nos attentes. En effet, notre équipe fanion retrouvera le niveau D3 la saison prochaine, après une saison compliquée due à des départs ou des blessures de joueurs. Nos 2 autres équipes séniors ont, quant à elles, répondu aux objectifs fixés, à savoir un milieu de tableau pour notre équipe 2 en D4 et la notion de plaisir et d'intégration des jeunes pour notre équipe 3 en D5. Nos effectifs séniors sont en hausse, avec de nouveaux joueurs arrivant de divers horizons, jeunes, moins jeunes, preuve d'un réel état d'esprit de convivialité au sein de notre club, où chacun trouve sa place selon son niveau de compétition.

L'arrivée d'un nouvel entraîneur-joueur la saison prochaine (évoluant actuellement en Régionale 2) sera le départ d'un nouveau cycle pour notre club, avec de nouvelles ambitions. Il doit nous permettre de franchir un nouveau palier.

Nos catégories jeunes se portent bien elles aussi, avec des effectifs en hausse et des résultats correspondants à nos attentes. L'arrivée du nouvel éducateur est un vrai plus pour nos enfants. Il prend en charge toutes les catégories de U7 à U18, avec la certitude d'une certaine



continuité dans le projet éducatif et le jeu que nous souhaitons mettre en place. À souligner la rencontre amicale qui s'est tenue le mardi 30 avril au stade Jean-Claude Merceron entre nos U13 et les U11 du FC Nantes, dans le cadre d'un échange annuel entre nos 2 clubs, depuis maintenant 4 ans.

Le club ne saurait fonctionner sans un réel investissement de nos bénévoles, que ce soit pour les tâches administratives, sportives ou l'organisation de nos manifestations. Nous sommes en recherche continue de personnes souhaitant s'investir dans nos divers projets, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit en tant que joueur ou bénévole !

Correspondant club : Manuel MORNET, président : **06 03 01 20 36**

Le bureau du FC Givrand l'Aiguillon

LE CERCLE DES ARTS

2019 sera pour Le Cercle des Arts l'année de la récompense pour son travail de groupe et son ambiance amicale autour d'une passion commune, la peinture.

En effet, nous fêtons les 15 ans de notre association à laquelle ses membres sont heureux d'appartenir. Chaque rentrée est l'occasion de joyeuses retrouvailles.

C'est pourquoi nous invitons chaleureusement toute personne intéressée par une réunion picturale hebdomadaire pour faire chanter les pinceaux, partager, discuter en toute convivialité.

Le Cercle des Arts se réunit le mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h30 à la Maison de la Cour. Toutes techniques y sont travaillées : huile, acrylique, aquarelle, pastel... Des cours d'acrylique et aquarelle y sont dispensés chaque semaine.

Notre exposition annuelle se déroulera du **1^{er} au 14 juillet** lors des



Estivales de la Cour afin de faire connaître nos travaux et compositions personnelles.

Venez vite nous rejoindre.

Pour nous contacter : **06 84 77 10 65**

Babette AMOUROUX, présidente



GIVRAND RANDO

Toujours fidèle à sa devise « la bonne humeur sous les semelles », Givrand Rando propose des randonnées adaptées à chacun.

- le vendredi, une randonnée de 10 à 12 km dans Givrand et ses environs, avec, quand le circuit le permet, un petit parcours d'environ 8 km,
- le lundi, les adeptes de la marche nordique sont toujours fidèles au rendez-vous,
- le mardi, nous proposons cette année une marche plus soutenue de 15 à 20 km.

Une fois par mois nous partons « À la découverte de la Vendée » aux quatre coins du département. Nous avons pu ainsi découvrir ou redécouvrir Saint Laurent sur Sèvre, Chaillé sous les Ormeaux, Nesmy, Venansault, La Rabatelière et la forêt de Mervent.

Pendant le week-end de l'Ascension, nous avons reçu « Les Marcheurs de Cornouailles ». Nous leur avons fait parcourir cette année Pornic et ses environs. Nous retrouvons nos amis bretons depuis 16 ans, en alternant Bretagne et Vendée, et, c'est toujours avec grand plaisir.



Notre sortie du mois de juin nous a emmenés cette année à Saumur où nous avons pu admirer les démonstrations du « Cadre Noir », et les splendides troglodytes de « Pierre et Lumière ».

Un contact a été pris avec nos homologues de Miélan, notre ville jumelle du Gers. Un échange est prévu pour la saison 2019/2020.

Nos autres activités au cours de l'année :

- Une randonnée en partenariat avec l'association « Sapin Bleu » et les résidents de Perce-Neige
- Une randonnée au profit du Téléthon avec Givrand Animation
- Notre repas de fin d'année toujours très festif
- La randonnée de la Pentecôte avec Givrand Animation
- La randonnée gourmande du Comité de Jumelage.

Si vous êtes tentés par nos activités, venez nous rejoindre dès le **vendredi 6 septembre** à 14h au rond-point des Mimosas ou le **lundi 9 septembre** à 9h30 à la Maison de la Cour.

Didier BETHEGNIES : 06 32 19 28 61

René GUÉRIN : 06 72 97 01 32

ASG YOGA FITNESS



Notre association ouverte à tous, compte à ce jour 164 adhérents. Nous vous proposons plusieurs activités pour bouger, vous muscler ou bien vous détendre :

- **Cours de yoga**, animé par Monica avec la réalisation de différentes postures, d'étirements et de relaxation : le lundi de 19h15 à 20h15 et le jeudi de 10h à 11h,
- **Cours de fitness**, animé par Christine avec des exercices de renforcement musculaire : le mercredi de 19h15 à 20h15,
- **Cours de Fit'Attack**, animé par Christine, associant des mouvements d'aérobic athlétiques et des exercices de renforcement et de stabilisation : le mercredi de 20h20 à 21h20.

La nouvelle saison commencera début septembre 2019 à la salle des fêtes.

N'hésitez pas à venir nous retrouver et bonnes vacances.

Pour tous renseignements, contactez les co-présidentes :

Valérie FAVROU : 06 82 28 83 79

Virginie GUÉRIN : 06 80 30 59 35



CLUB AMITIÉ TEMPS LIBRE

Venez nombreux rejoindre notre club de retraités « Amitié et Temps Libre » ! Dynamisme et bonne humeur assurés !

Si vous aimez la danse, la marche, les jeux de société... et jouer de l'aiguille et des couleurs, alors nous sommes là... N'hésitez pas !

ACTIVITÉS	JOUR	HEURE ET LIEU	RESPONSABLE
Danse folklorique et en ligne	lundi	14h30 salle des fêtes	Monique DUMAS 06 80 31 53 16 Jislaine GARCIA 02 28 10 06 32
Patchwork	mardi	14h salle des fêtes	Mado EMAURE 02 51 55 08 81
Belote et Scrabble	jeudi	14h salle des fêtes	Françoise LEFEBVRE 02 51 35 67 06 Marie-Thérèse MESSIER 02 51 54 51 83
Randonnée pédestre	vendredi	Départ 14h30 Maison de la Cour	Alain PONS 06 13 21 08 48 Jean-Michel VANDEWIELE 06 61 21 77 29



En plus de ces activités hebdomadaires, vous apprécierez, sans aucun doute, la convivialité de nos repas dansants de mars, juin et décembre.

Pour tous renseignements

Alain PONS, président 06 13 21 08 48

Monique DUMAS, secrétaire 06 80 31 53 16

LES TOILES DU JAUNAY

Présentation :

L'association "Les Toiles du Jaunay" a été créée en 2007. Son objectif est de réunir des peintres amateurs souhaitant partager leurs activités, se perfectionner dans un cadre amical et pouvoir exposer leurs œuvres. Le club s'est développé et compte aujourd'hui une quinzaine de membres.

Activités :

Les membres se réunissent à la Maison de la Cour pour favoriser la rencontre et la création des œuvres, le jeudi après-midi de 14h à 18h puis de 20h à 22h. Des cours peuvent être organisés le lundi après-midi.

L'atelier est en libre accès, l'association met à disposition les chevalets, chacun amène son matériel. C'est un lieu où les peintres partagent les techniques, les savoirs et les connaissances. Chacun peut s'y exprimer librement, en utilisant sa technique préférée et dans un esprit d'évolution.

Le club est ouvert aux débutants qui progresseront rapidement avec l'aide et les conseils des peintres expérimentés de l'association.



Expositions :

- **Les 8 et 9 juin 2019** à la salle Marie de Beaucaire à Saint Gilles Croix de Vie
- **Du 15 au 28 juillet** à la Maison de la Cour à Givrand

Contact :

Si vous êtes intéressé, vous pouvez nous contacter :

Mail : lestoilesdujaunay@gmail.com ou 06 13 11 39 30



UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC)

(39/45, INDOCHINE, AFN, OPEX, SOLDATS DE FRANCE)

Lors des mois passés, l'Union Nationale des Combattants et des Soldats de France (UNC) de la commune a été très active.

Elle a participé avec ses porte-drapeaux à la commémoration des soldats du canton tués en Algérie qui a eu lieu à St Gilles Croix de Vie.

Elle a été partenaire, au côté des autres associations de la commune, à la manifestation organisée au profit du Téléthon.

L'UNC a activement participé à l'organisation de la cérémonie du 11 novembre commémorant la fin de la première guerre mondiale ; cérémonie qui a consisté, outre l'hommage officiel rendu aux combattants givrands tués au combat, en le dépôt de la terre de Verdun au pied du monument aux morts, l'inauguration du Jardin de la Paix, la plantation de l'arbre de la paix et la lecture par les enfants de l'école d'un texte relatif à la paix.

Le 6 février l'association a tenu son assemblée générale. Georges Gréau, le président en exercice, a annoncé qu'il mettrait fin à ses fonctions après 28 années de présidence. Pour lui montrer sa gratitude pour son action au sein de l'UNC toute l'assistance l'a spontanément applaudi.

Suite à la cessation de sa fonction, le conseil d'administration s'est réuni le 20 février pour recomposer le bureau qui dorénavant se constitue comme suit :

Président : Jacques Naïbo - Vice-président et secrétaire : Sylvain Maisonneuve - Trésorier : Claude Loquien.



Outre la cérémonie du 8 mai 2019 lors de laquelle les porte-drapeaux et les adhérents ont participé à la cérémonie de St Gilles Croix de Vie. Notre section était présente le 9 juin au congrès départemental UNC à Venansault. Nous serons présents **le 14 juillet** aux cérémonies républicaines de St Gilles Croix de Vie et à celle en l'honneur des porte-drapeaux à La Roche sur Yon, **le 11 novembre** à Givrand et au Fenouiller puis **le 5 décembre** à Coëx.

Pour adhérer à l'UNC de Givrand en qualité de Soldat de France il suffit de prendre contact avec le président de l'UNC au **02 51 54 20 16**.

Jacques NAÏBO, président

COMPAGNIE DU FOU DE BASSAN



Toujours actifs, toujours créatifs les « Fous de Bassan » !

La fin de la saison théâtrale 2017-2018 des adultes présentant « La mastication des morts » de P. Kerman, s'est illustrée par de francs succès :

- à St Fulgent, le 13 octobre 2018 pour l'assemblée générale de « Fatras »

- à la Roche sur Yon lors du festival de théâtre amateur « les Spectaculaires » où nous avons eu l'honneur et le bonheur de jouer à l'auditorium du CYEL, le 3 novembre 2018 devant un public réjoui et chaleureux !

- à Givrand, les 9 et 10 novembre pour les dernières représentations dont une en faveur du Téléthon.

La reprise de la saison 2019-2020 a eu lieu avant l'été avec des lectures de textes préparant le choix du prochain spectacle. Les répétitions

reprindront en septembre sous la houlette et la bienveillance de Christophe Sauvion, metteur en scène professionnel de la Compagnie Grizzli de La Roche sur Yon. Les représentations auront lieu **les 27, 28, 29 mars 3, 4, 5 avril et 13, 14, 15 novembre 2020**.

À vos agendas !

Les 22 jeunes de l'école de théâtre ont présenté 2 pièces, les 25 et 26 mai derniers :

- « Pinocchio » de Joël Pommerat par les plus jeunes
- « Alice pour le moment » de Sylvain Levey par les ados.

La mise en scène était assurée par Mélusine Fradet de la Compagnie Grizzli de La Roche sur Yon.

Comme chaque année, les spectateurs ont été ravis devant les prouesses de nos « comédiens en herbe » ! En septembre, lors des inscriptions, les enfants de Givrand seront prioritaires.

L'atelier théâtre adulte composé de 15 participants, a été encadré par Valérie Mornet, metteur en scène professionnelle de la compagnie « À nos alentours » de Nantes. Un patchwork de différentes techniques théâtrales travaillées a été présenté devant les membres de la Compagnie en fin de parcours.

Un petit rappel bien utile : toute personne intéressée par un petit « coup de main » ponctuel pour les décors, les costumes... peut se faire connaître et sera bienvenue !!!

Contact : 07 83 84 33 98

Mail : foubassangivrand@free.fr

Marie-Pierre BROCHARD, présidente

LES VIEILLES SOUPAPES DE LA VIE



Régie selon la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée en sous-préfecture des Sables d'Olonne
le 2/12/2011 sous le N° W853002504
1 Impasse de l'Étang - 85800 Givrand
vieilessoupapesdelavie@orange.fr
www.vieilessoupapesdelavie.fr
F.F.V.E N° MM 1248

Notre association poursuit son développement dans la bonne humeur avec un programme sans cesse étoffé.

Nos activités de printemps ont été très riches : les 13 et 14 avril notre 8^{ème} randonnée de printemps nous a menés à la rencontre de nos amis du Tacot Club Bressuirais pour une 1^{ère} sortie sur 2 jours d'environ 400 km. Ont suivi le 19 mai notre 5^{ème} randonnée Solex et Tracteurs où nous avons eu le privilège d'être reçus au Château de Beaumarchais, le 25 mai notre 1^{ère} randonnée Mobs, le 7 juin notre 2^{ème} randonnée des « Anciens dans les Anciennes » où nous avons apporté un peu de bonheur et de distraction aux résidents de l'EHPAD soit, avec les accompagnants, une centaine de personnes pour une quarantaine de véhicules. Puis ont suivi notre 5^{ème} randonnée Motos Interclubs le 9 juin avec la visite du Château de la Chabotterie, notre 6^{ème} randonnée « Chaînes et Galets » le 30 juin à la rencontre des saulniers de St Hilaire de Riez.

C'est ensuite que nous inaugurerons notre garage associatif, rue du Rocher, qui deviendra notre siège social.



L'été promet d'être aussi très riche. Le **21 juillet** nous participerons pour la 5^{ème} fois à St Rev'en Fête avec baptêmes et exposition de véhicules. Le **26 juillet** ce sera la 4^{ème} fête du quartier du Maroc à St Gilles Croix de Vie avec l'Orchestre Virée de Galeme et notre couscous géant du soir, près de la Conserverie. Le **10 août** nous participerons pour la 7^{ème} fois au financement de l'orphelinat Ptah Clara au Cambodge par des baptêmes en anciennes sur le site de Vendée Miniature à Brétignolles sur Mer. Le **25 août** notre 7^{ème} fête des Vieilles Soupapes à Givrand, à la salle des fêtes : 3 circuits le matin pour les tracteurs, les vélomoteurs et les automobiles avant un retour dans les stands vers 12h30. L'après-midi, exposition de véhicules anciens, baptêmes en anciennes, jeux... avant la remise des coupes à 18h avec la participation de nos amis de la Confrérie des Barbus. La journée se terminera par notre paëlla géante (sur réservation ; billets disponibles au café Le Rendez Vous).

Nous poursuivrons cette fin d'été par la suite du pari un peu fou, lancé l'an passé : la 2^{ème} TransSolex Atlantique « Pierre Desproges » qui fera parcourir aux 24 participants et leurs accompagnants « logistiques » 600 km en 5 étapes, en Solex, de Brest (départ le 7 septembre) jusqu'à St Hilaire de Riez en parcourant ainsi le littoral du sud Bretagne, de la Loire Atlantique et de la Vendée, sous le parrainage bienveillant des deux filles de Pierre Desproges, Perrine et Marie, qui seront présentes à notre arrivée le **12 septembre**.

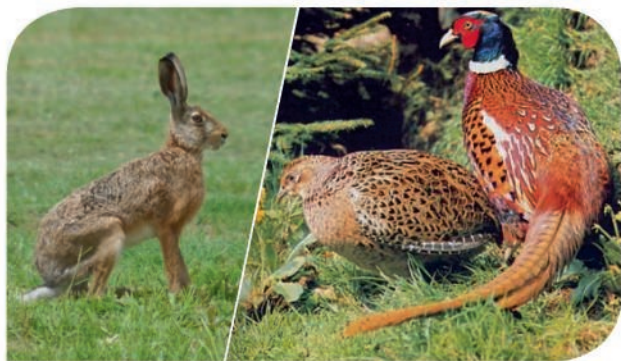
Enfin, le **15 septembre**, nous organiserons notre 4^{ème} randonnée du Patrimoine qui nous mènera à la rencontre de passionnés, restaurant un hélicoptère Sikorsy du côté de St Michel en l'Herm.

Comme vous le constaterez, on ne s'ennuie pas aux Vieilles Soupapes, avec, toujours, la bonne humeur...

Jack Olivier BRAYET, président
Marie-Claude AUDEON, trésorière
Christian DOULAY, secrétaire



ASSOCIATION DES CHASSEURS ET DES PROPRIÉTAIRES DU GUÉ GORAND



Bonjour à tous !

Dans ce bulletin municipal, j'ai envie de vous présenter les actions, les manifestations et de mettre en valeur l'implication des bénévoles.

L'association compte 29 chasseurs. Voici les actions mises en place avec la collaboration des bénévoles :

- Piégeage des corbeaux qui sont des prédateurs pour les jeunes cultures, cette action est menée en partenariat avec les agriculteurs de notre commune.
- Participation aux piégeages des ragondins en partenariat avec le Syndicat Mixte des Marais.
- Mise en place de la culture pour préserver le gibier et tous les animaux sauvages sur Givrand.
- Accueil d'une délégation miélanaise.
- Repas des chasseurs.

Notre manifestation à venir :

- **Ball-trap les 3 et 4 août 2019** dans le marais

Je remercie tous les bénévoles de l'association pour leur présence dans les moments importants.

Claude POUCKET, président



Accueil des Miélanais par les chasseurs

La composition du conseil d'administration :

- Président : Pouclet Claude
- Vice-président : Pouclet Jean Pierre
- Trésorier : Martineau Thierry
- Trésorier adjoint : Couton Gérard
- Secrétaire : Fradet Edouard
- Secrétaire adjoint : Tesson Roger
- Membres : Jauffrit Dominique, Merceron Laurent, Burgaud Sébastien

L'ECHO DU JAUNAY

La chorale l'Echo du Jaunay se compose de 4 pupitres : 12 sopranes, 17 alti, 6 ténors et 6 basses, soit 41 choristes.

Nous avons donné un concert de Noël le 2 décembre dernier, en l'église de Givrand au profit du Téléthon. Nous étions accompagnés de la chorale « À Chœur Ouvert » de Saint Hilaire de Riez. Ce concert fut une grande réussite.

Notre année de chorale s'est terminée avec notre participation à la fête de la musique le 21 juin, organisée par le café « Le Rendez-Vous » et Givrand Animation.

Concernant notre « petit chœur d'enfants » il n'y aura pas de reprise en septembre, trop peu d'enfants, (4 seulement cette année). Dommage après 6 ans, l'aventure s'arrête là, faute de participants...

La chorale adulte, quant à elle, reprendra le **vendredi 6 septembre**.

Les répétitions auront lieu à la Maison de la Cour les **vendredis de 19h30 à 21h30**.



Pour tous renseignements : **06 77 85 93 10** ou **06 12 48 69 63**

Thérèse CRESSENT, présidente

AGAVE (AMICALE GIVRANDAISE DES ACTEURS DE LA VIE ÉCONOMIQUE)



L'AGAVE, ou l'Amicale Givrandaise des Acteurs de la Vie Économique, est l'association des commerçants, artisans et entrepreneurs de la commune de Givrand.

Créée en décembre 2011, notre association, à but non lucratif, cherche à promouvoir et à dynamiser les activités des acteurs de la vie économique givrandaise, notamment au travers de temps d'échanges et de conseils entre professionnels.

Chaque année, nous organisons des activités traditionnelles ouvertes à tous. À vos agendas ! Voici les dates à ne surtout pas manquer :

- Régalez-vous autour de notre « poule au pot », soirée festive devenue incontournable, le **samedi 12 octobre**
- Le week-end des **14 et 15 décembre** : ravisiez petits et grands avec notre marché de Noël, le moment idéal pour trouver facilement une idée cadeau.

Et puisque les agaviens et agaviennes ne manquent jamais d'idées, nous travaillons actuellement sur une grande nouveauté pour le printemps 2020 : une journée inédite « Made in Givrand ». Cette opération se donne avant tout pour objectif de mettre en avant les entrepreneurs givrandais, sous la forme d'un forum ou d'une grande porte-ouverte des établissements.

Aussi, amis entrepreneurs givrandais, si vous souhaitez étoffer votre réseau, échanger avec d'autres professionnels, valoriser le commerce de



proximité, partager votre expérience ou encore profiter de cette journée « Made in Givrand », vous êtes évidemment les bienvenus dans l'association. Nous n'attendons plus que vous !

Composition du bureau :

Christophe DUCERF et Philippe PEROCHON, co-présidents,

Jean-François TADEBOIS, trésorier,

Elise MUSSAUD et Alice COICAUD-THOMAS, co-secrétaires.

Contact : l-agave@hotmail.fr



LA MALLE AUX LIVRES

Nous avons le plaisir de vous accueillir dans notre bibliothèque flambant neuve. Venez la découvrir au 11, rue du Bourg.

Notre association compte 14 bénévoles qui se relaient pour assurer les permanences tous les :

- **lundis de 18h30 à 19h30,**
- **mercredis de 16h30 à 17h30,**
- **samedis de 10h à 12h.**

L'adhésion est de 12 € par famille pour l'année.

Fermeture annuelle en août.

Réouverture **lundi 2 septembre** à 18h30.

Si vous souhaitez élargir notre groupe de bénévoles, vous êtes les bienvenus.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une excellente saison 2019.



Pour tout renseignement, contactez :

lamalleauxlivres@orange.fr ou 02 51 54 90 20

Facebook : « Biblio La Malle aux livres »

Anne MERCERON, présidente

le voyage des sens

élixir

Institut de beauté

SOINS SPÉCIFIQUES VISAGE & CORPS
RITUELS DE SOINS RELAXANTS
COURS D'AUTO-MAQUILLAGE
MAQUILLAGE - ÉPILATIONS
BEAUTÉ DES MAINS & DES PIEDS
INVITATIONS CADEAUX
SOINS SILHOUETTE - FORFAIT MARIAGE
POSE DE VERNIS SEMI-PERMANENT

**CENTRE EXPERT :
CELLU M6 DE LPG
VISAGE ET CORPS**

YON KA

8, rue des Genêts • 85800 GIVRAND
 ☎ 02 28 10 49 45 • institutelizen@orange.fr
www.institut-beaute-elizen.fr

S.A.S. *Martineau* Thierry
Maçonnerie

Neuf et Rénovation
Couverture
Dallage
Clôtures

47, rue des Clergeries - 85800 GIVRAND
Tél. 02 51 54 74 11

AMICALE DES PÊCHEURS DU JAUNAY ET DE LA BASSE VIE

L'année 2019 est chargée en évènements sur notre commune :

- Mise en place de radeaux flottants sur le carpodrome (aquaponie) et renfort de la digue, mi-mai
- Elaboration d'une frayère sur Givrand (chemin des Bosses) prévue début juillet
- Vidange programmée (sauf sécheresse) sur le plan d'eau des Arnaudières, courant novembre

Je tiens à remercier la municipalité pour tous les efforts consentis pour la mise en place de tous ces travaux et de l'entretien des étangs.

S'il y a des volontaires pour nous aider lors des travaux, vous pouvez me contacter à sebastien.traineau@wanadoo.fr ou 06 74 61 42 60.

Sébastien TRINEAU, président



LES JARDINS FAMILIAUX DU MARAIS



Créés il y a maintenant 4 années, les Jardins Familiaux du Marais vous offrent la possibilité de cultiver vos légumes, fleurs et petits fruits. Chacun loue sa parcelle à l'année et l'exploite à son idée. L'association souhaite simplement que chaque jardinier cultive son terrain en accord avec l'agriculture biologique. Deux puits sont disponibles pour l'arrosage et un bâtiment permet à chacun de stocker son petit matériel dans un casier personnel. Du matériel pour préparer et entretenir le sol, est à disposition. Du paillage et du sable sont proposés, ainsi que des achats groupés.

Nos jardins accueillent également 2 ruches et un verger collectif.

L'entraide et la bonne humeur sont les maîtres mots !

Des parcelles de 50 m² et 100 m² vous attendent, que vous soyez jardinier débutant ou confirmé.

Pour tout renseignement, veuillez contacter

Hélène BARIOD au 06 87 88 92 89 ou à ajfmarais@outlook.fr

LES ABEILLES

Depuis quelques années déjà, **en collaboration avec le CMJ**, Givrand vit avec des abeilles. Il a bien fallu que deux individus se prennent à ce jeu. Aujourd'hui, c'est devenu une vraie passion. Nous aimerions vous faire partager ces moments de bonheur, que nous font vivre ces petites bêtes. Certes, de temps à autre elles nous font une petite piqure pour nous signaler leur présence, mais c'est surtout parce qu'elles nous aiment.

Cette année nous avons pensé vous faire vivre un petit moment de bonheur : assister à une extraction de miel.

Vous verrez comment cela se passe et serez sans doute invités à participer ; **vous pourrez tremper votre doigt dans le maturateur et le lécher**. La suite on verra après.

Si la récréation vous intéresse, nous pouvons essayer cette année.

Dans ce cas faites le savoir à **la mairie** et nous mettrons en place, le lieu, la date et l'heure. Nous pensons pouvoir intervenir **fin août**.



Au programme :

- La vie dans la ruche
- L'extraction du miel
- Les prédateurs
- L'environnement

Bonne saison et bonnes vacances à toutes et à tous.

À très bientôt.

Jean-Paul COUTON et Bernard MARTINEAU

PAROISSE NOTRE DAME DE LA VIE

La communauté de proximité Saint Jean Baptiste de Givrand fait partie de la Paroisse Notre Dame de la Vie avec trois autres communautés : St Gilles, Ste Croix, et Le Fenouiller.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

La communauté de proximité Saint Jean Baptiste de Givrand est composée :

- + **du curé-doyen** : le père Bernard Rocheteau qui réside au presbytère,
17 rue Gautté à Saint Gilles Croix de Vie ☎ 02 51 55 89 40
- + **d'une équipe pastorale composée de** :
 - 2 prêtres en retraite : Gérard Papin et Jean Dieumegard qui participent activement à la vie de la Paroisse
 - 3 diacres : André Blanchard, Thierry Ouzet et Thierry Pichon.
- + **d'une équipe d'animation** qui se réunit régulièrement pour traiter de tous les sujets liés à la vie de la communauté Saint Jean Baptiste de Givrand.

Les membres de l'équipe d'animation de la communauté de proximité de Givrand :

- coordinateur et animateur : Marie-Bernard Martineau ☎ 02 51 55 58 10
- coordination des préparations liturgiques : Marie-Bernard Martineau ☎ 02 51 55 58 10
Claude Loquien ☎ 02 51 54 19 47
- catéchèse, relation avec l'école : Danielle Gillier ☎ 02 51 54 85 50
Marguerite Boulineau ☎ 02 51 55 44 71
- information et communication : Colette Chopin ☎ 02 51 60 29 51
- coordination avec le conseil économique : Odile Guérin ☎ 02 28 10 08 54
- solidarité, charité : Jacqueline Guérin ☎ 02 51 55 35 78

UN SERVICE D'ACCUEIL : Il est possible de faire des demandes de messe, de baptême, de mariage le jeudi après la messe.

UN SERVICE « COMMUNION AUX MALADES » :

Pour tout renseignement, s'adresser à :

- Maxime Martineau ☎ 02 51 55 49 26
- Yves Chopin ☎ 02 51 60 29 51
- Gilles Guérin ☎ 02 51 26 80 48

Les personnes qui souhaitent participer aux différentes activités de la paroisse sont les bienvenues !



MESSES À L'ÉGLISE DE GIVRAND :

- Le dimanche à 10h30 :
une messe tous les 15 jours (voir affichage à l'église)
- En semaine, tous les jeudis à 9h :
 - à l'église de Pâques à la Toussaint
 - à la salle paroissiale (9 bis, rue du Bourg) de la Toussaint à Pâques

SERVICES À LA PERSONNE

ADMR



Les services de l'ADMR Vendée pour rendre la vie plus facile !

- **Domicile** : ménage, repassage, petits travaux de bricolage et jardinage.
- **Famille** : garde d'enfants à domicile, soutien temporaire aux familles à domicile.
- **Autonomie** : services spécialisés pour personnes âgées ou en situation de handicap (ménage, repassage, entretien du linge, courses, aide dans les actes essentiels, téléassistance, transport accompagné...), soins d'hygiène.
- **Livraison des repas à domicile** : des repas frais, complets et équilibrés sont livrés froids et à réchauffer chez soi.

(Déductions fiscales)

89, boulevard de l'Égalité
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
Tél. 02 51 54 43 73
admr.stgilles@wanadoo.fr

AMAD depuis 30 ans à vos côtés !



L'Association de Maintien à Domicile du Pays de Saint Gilles Croix de Vie (AMAD), a été créée en janvier 1985. Elle permet de rester chez soi et offre des solutions personnalisées par des professionnels formés et des interventions à domicile 7j/7, 24h/24. L'AMAD intervient sur l'ensemble des 14 communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Elle gère :

- Un service de soins infirmiers à domicile pour 90 personnes âgées (intervention sur prescription médicale).
- Un centre d'hébergement temporaire médicalisé de 24 places.
- Un service de portage de repas, « Aux 3 Fourchettes », (un choix varié de plats réalisés par des artisans traiteurs).
- Un service d'aide à la personne (entretien du logement, courses, confection des repas, aide au lever / coucher, toilette, habillage, aide à la prise des repas, compagnie, garde de jour et de nuit...).
- Un accueil de jour de 6 places pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.
- Un service de téléalarme.

En cas de besoin, contactez-nous au 02 51 54 33 33

ou par mail : amad85@amad85.com

1, allée de la Caillaude - 85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
(Déductions fiscales)

INFORMATIONS DIVERSES

DON DE SANG



Communément identifié comme principe vital par excellence, quel est son rôle ?

Les globules rouges !

Ils assurent une fonction directement déterminante pour rester en bonne santé... et en vie.

D'abord ce sont les cellules les plus nombreuses de l'organisme avec un score de dix mille milliards ! Mais ce n'est pas tout. En acheminant l'oxygène via l'hémoglobine qu'elles contiennent, ces cellules assurent la survie de toutes les autres. Elles voyagent dans le corps, emportées par le plasma dans le réseau sanguin, à la rencontre des zones cellulaires.

Les globules blancs et les plaquettes, c'est aussi important ?

C'est certain. Le taux de globules blancs (ou leucocytes) est même ce qui est regardé en premier lieu en recevant des résultats d'analyse sanguine afin de repérer indirectement une éventuelle infection bactérienne et, bien sûr, un cancer du sang. Ils ont un rôle de nettoyeurs de l'organisme et, en cas d'attaque microbienne, ils circulent en grand nombre. D'où leur statut de sentinelle et de révélateur.

Quant aux plaquettes, elles assurent une fonction essentielle dans la coagulation, par exemple pour stopper un saignement, favoriser une cicatrisation.

Les produits sanguins sont rares et précieux.

C'est une réalité et il peut exister des tensions sur les stocks en fonction des groupes sanguins.

Pourtant, les besoins de concentrés globulaires ne cessent de croître. En effet, les produits sanguins sont de plus en plus utilisés et l'EFS rapporte une hausse de 29% des besoins en globules rouges entre 2002 et 2012, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine. Les personnes âgées sont celles qui ont le plus de besoins transfusionnels alors qu'elles ne peuvent plus effectuer de don de sang.

Pour répondre à toutes les attentes, restez volontaires et bénévoles pour faire don de votre sang, de la vie pour les malades.

La collecte du 26 avril 2019 à Givrand a accueilli 137 donneurs !

FNATH - Association des accidentés de la vie



Accidentés, malades, handicapés : vous avez des droits. Notre association a pour but de vous aider, vous accompagner dans vos démarches et vous défendre. Vous pouvez nous rencontrer au 101, rue Proudhon à La Roche sur Yon. Prendre rendez-vous à l'avance par tél (02 51 37 06 15) ou par mail : fnath.85@orange.fr

Votre responsable sur la commune de Givrand est M. Roger Grossin, domicilié au 10 rue du Danilo.


Une permanence est assurée le dernier samedi du mois, au centre socio-culturel (la petite Gare) à St Gilles Croix de Vie, route des Sables. Merci de prendre rendez-vous à l'avance au bureau de La Roche sur Yon.

La FNATH : "j'y vais pour moi, j'y reste pour les autres."

SOLIDARITÉ CANICULE

Dans le cadre de la mise à jour du plan canicule, une information sera adressée par la mairie aux personnes concernées. Toutefois, il est possible à chacun de signaler toutes personnes âgées ou handicapées de votre voisinage ou votre famille afin de l'inscrire au plan canicule de la commune. Cette inscription est indispensable pour bénéficier d'un accompagnement ou de visites des membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).


Merci de votre solidarité, elle doit rester le ciment de notre communauté givrandaise.





En période de fortes chaleurs ou de canicule


Personne âgée


Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...


 Je ne sois pas aux heures les plus chaudes.


 Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

 Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.




 Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).


 Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.


 Je donne de mes nouvelles à mon entourage.


Enfant et adulte


Je bois beaucoup d'eau et ...


 Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.


 Je ne reste pas en plein soleil.

 Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.





 Je ne consomme pas d'alcool.

 Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.

 Je prends des nouvelles de mon entourage.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, j'appelle le 15.

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr ou 32 50

PEUT-ON FAIRE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à **450 €**.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



DÉMARCHAGE ABUSIF

Certains opérateurs proposent des abonnements, fixes ou mobiles, par démarchage téléphonique. Se montrant insistant et usant de pression, ils parviennent à commercialiser leurs offres et à prélever, parfois sans autorisation écrite, les comptes bancaires des victimes. Les personnes âgées sont une cible privilégiée.

Adoptez les bons réflexes :

- notez le numéro de téléphone entrant s'il apparaît,
- exigez du commercial le nom et les coordonnées de la société,
- ne vous engagez pas et faites-vous conseiller par vos enfants et (ou) des amis,
- ne communiquez vos coordonnées bancaires par téléphone sous aucun prétexte.

Il en est de même pour les démarcheurs à domicile. La vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent souvent en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent l'attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités. Certains se présentent comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, vente de calendriers, etc.) ou prétendent récolter des fonds pour une association caritative.

Ceux-ci doivent être connus des services de la mairie. Ils doivent être munis d'une carte professionnelle.

En cas de doute, vous pouvez contacter la mairie au 02 51 55 13 31 ou la gendarmerie en composant le 17.

BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté Préfectoral n° 2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

CHIENS DANGEREUX



La détention d'un chien susceptible d'être dangereux de 1^{re} ou 2^{ème} catégorie (chiens d'attaque, de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis s'effectue à l'issue notamment **d'une formation**

d'aptitude à la détention d'un animal susceptible d'être dangereux (chez un formateur agréé) et d'une **évaluation comportementale** de cet animal (chez un vétérinaire). **Détenir un animal susceptible d'être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.**

Procédure : le propriétaire ou le détenteur du chien doit déposer une demande de permis à la mairie de son domicile avec les pièces suivantes :

- un justificatif d'identification du chien,
- le certificat de vaccination antirabique (rage) du chien en cours de validité,
- le certificat vétérinaire de l'évaluation comportementale du chien (sauf s'il a moins de 8 mois),
- l'attestation d'aptitude délivrée à l'issue de la formation obligatoire suivie par le demandeur,
- une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité pour les dommages causés aux tiers par l'animal,
- un certificat de stérilisation de l'animal (pour les seuls chiens de 1^{ère} catégorie).

Délivrance : le permis sera délivré par arrêté municipal suite à l'évaluation comportementale de l'animal.

Validité : le permis de détention n'a pas de durée de validité. Cependant, son propriétaire doit en permanence vérifier qu'il remplit les conditions pour le détenir (notamment vaccination antirabique de l'animal et assurance responsabilité civile toujours valides). À défaut, le permis est retiré.

Par ailleurs, en cas de changement de commune de résidence, le propriétaire ou détenteur du chien doit présenter son permis de détention à la mairie de son nouveau domicile.

CHIENS ERRANTS OU EN DIVAGATION

Tout chien repéré errant sur le territoire de la commune devra faire l'objet d'un signalement soit en contactant **la mairie au 02 51 55 13 31** aux jours et horaires d'ouverture, soit en contactant la Gendarmerie (17) ou les pompiers (18) la nuit, les week-ends et jours fériés.



Les chiens capturés seront transférés 7j/7 vers la fourrière intercommunale - 18 rue des Artisans 85800 Saint Gilles Croix de Vie. La récupération des chiens se fera sur RDV du lundi au vendredi de 9h et 17h et le samedi de 9h à 12h.

Les frais de fourrière :

1^{ère} capture : 57,50 € + 16,70 € / jour suppl. jusqu'au délai de 8 jours ouvrés francs,

2^{ème} récidive : 81 € + 16,70 € / jour suppl. jusqu'au délai de 8 jours ouvrés francs,

3^{ème} récidive : 111 € + 16,70 € / jour suppl. jusqu'au délai de 8 jours ouvrés francs,

Les chiens non identifiés seront conduits auprès du vétérinaire référent pour y être pucés.

Les frais de puçage (53 €) et soins vétérinaires seront à la charge du propriétaire.

L'ACCÈS À L'EMPLOI PAR LA MOBILITÉ

Le transport à la demande : service de transport public fonctionnant uniquement sur réservation. Des tarifs préférentiels sont prévus pour les demandeurs d'emploi.

Communauté de communes du Pays de Saint Gilles - 02 51 55 55 55
www.paysaintgilles.fr

Se déplacer en bus (service de transport en commun urbain et périurbain à tarif réduit, parfois gratuit selon les publics).

Gillo'bus : St Gilles Croix de Vie - 02 51 55 79 79

www.saintgillescroixdevie.fr

Circuler à vélo pour tous publics : acheter ou louer un vélo à bas prix et l'entretenir.

Association Ariane « ça roule » - St Hilaire de Riez - 02 51 54 63 50 (prêt de vélos pour les demandeurs d'emploi intégrant Ariane ou Asfodel).

Louer une voiture : selon la situation, des tarifs préférentiels sont proposés

Association Ariane « ça roule » - Saint Hilaire de Riez - 02 51 54 63 50 (location d'une voiture pour les demandeurs d'emploi intégrant Ariane ou Asfodel).

L'ACCÈS À LA JUSTICE ET AUX DROITS

Le Comité Départemental d'Accès au Droit (CDAD) de Vendée est en charge de définir et de mettre en œuvre une politique d'aide à l'accès au droit, notamment en faveur des personnes les plus démunies. Cette politique comprend des actions relatives à l'information des personnes sur leurs droits et obligations, l'aide à l'accomplissement de toute démarche, la consultation juridique gratuite.

PRIORITÉS D'ACTIONS

- la mise en place d'un point d'accès au Droit, au sein des Maisons d'arrêt,
- le diagnostic de l'offre et des besoins,
- l'élaboration d'un outil départemental,
- la mise en place de relais d'accès au droit,
- l'information vers les professionnels en lien avec les personnes démunies.

CDAD Vendée - Tribunal de Grande Instance
55 bd Aristide Briand - LA ROCHE SUR YON
cdad-vendee@justice.fr

FORMALITÉ ADMINISTRATIVE

Vous arrivez sur la commune, soyez les bienvenus !

Nous vous remercions de bien vouloir vous présenter en mairie, munis de votre livret de famille afin de mettre à jour le fichier de la population. Attention, quelques démarches administratives sont à accomplir à chaque changement d'adresse :

- le changement d'adresse sur la carte grise, maintenant sur ants.gouv.fr
- l'inscription sur la liste électorale au guichet de la mairie ou sur <https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

ÉLECTIONS

Attention : La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les règles d'inscription sur les listes électorales.

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral). Elle est automatique pour les jeunes de 18 ans (dans la commune où a eu lieu leur recensement militaire et sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité à partir de 2019. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

L'inscription sur les listes électorales concerne les personnes qui, au cours de l'année, **ont soit emménagé à Givrand, soit démenagé au sein de la ville** et donc changé d'adresse.

Cette démarche peut se faire en mairie, par courrier et désormais par Internet sur

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

Les demandes d'inscriptions peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie et ce, jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Pièces à fournir :

- Cerfa n°12669*02 disponible en mairie ou en ligne,
- une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire...),
- un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...).

Vérifier son inscription sur les listes électorales

Pour savoir si votre inscription a bien été prise en compte ou connaître l'adresse de votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le téléservice de service-public.fr,

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>

Demander une correction d'état civil auprès de l'INSEE

La demande de correction d'état civil doit dorénavant être faite par l'électeur lui-même auprès des services de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en charge du Répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP) sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

RECENSEMENT ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Pièces à fournir :

- la pièce d'identité de la personne concernée (carte nationale d'identité ou passeport), le cas échéant, tout document justifiant de la nationalité française,
- le livret de famille des parents.

Cette démarche obligatoire s'inscrit dans le parcours de citoyenneté qui comprend l'enseignement de défense, le recensement citoyen en mairie et en dernière étape la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un **certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...)**.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le Centre du Service National d'Angers au 02 44 01 20 50 ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).



MES DÉMARCHES EN 1 CLIC

Depuis 2017, l'État modernise les démarches liées aux titres réglementaires que sont : la carte d'identité, le passeport, le permis de conduire et la carte grise (certificat d'immatriculation).

Des télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr, qui propose de nouvelles démarches en ligne.



CARTE D'IDENTITÉ (CNI) - PASSEPORTS

Les demandes de cartes d'identité (CNI) sont désormais traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est donc nécessaire de **télécharger, remplir et imprimer** votre pré-demande de carte d'identité ou de passeport sur internet (ants.gouv.fr).

Vous pouvez effectuer votre demande de titre dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, quel que soit votre lieu de résidence.

En Vendée, 19 mairies sont équipées de ce dispositif. Attention toutefois, le dépôt de votre dossier et le retrait de votre titre doivent se faire dans la même mairie.

Le demandeur doit obligatoirement être présent au dépôt et au retrait du titre pour prise d'empreintes. Les mineurs devront être présents et accompagnés de leur représentant légal.

Les mairies les plus proches équipées d'un dispositif sont : Saint Hilaire de Riez - Challans - La Mothe Achard - Les Sables d'Olonne La Roche sur Yon - La Roche sur Yon La Garenne

Dans les deux cas, il est impératif de prendre rendez-vous auprès de la mairie.

Elle vous donnera la liste des éléments à fournir en fonction de votre dossier.

RÉFORME DE LA DÉLIVRANCE DU CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

« Le renouvellement de sa carte grise sans bouger de chez-soi »

Changement de titulaire, cession de véhicule, changement d'adresse, duplicata en cas de perte, vol, détérioration, certificat de non-gage, calcul des frais d'immatriculation, ces démarches ne nécessitent plus de déplacements en préfecture. Une simple connexion Internet (ordinateur, tablette ou smartphone) suffit pour réaliser cette procédure en ligne. Ne perdez plus de temps aux guichets !

Pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur ou peu à l'aise avec internet, des points numériques sont installés à la préfecture, à la sous-préfecture des Sables d'Olonne et à la maison de l'État (sous-préfecture de Fontenay le Comte).

Les points numériques permettent d'accompagner les usagers et d'accéder aux sites Internet spécialisés dans les démarches en ligne. Ils offrent la possibilité de scanner des documents et d'imprimer les justificatifs de réception des dossiers. Un médiateur numérique peut assister les usagers dans la réalisation de leurs télé-procédures si nécessaire.

► Liste des démarches ouvertes à la télé-procédure :

- demande de duplicata ;
- en cas de perte ;
- en cas de vol ;
- en cas de détérioration.
- demande de changement d'adresse ;
- demande de changement de titulaire ;
- déclaration de cession de véhicule.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



La collecte des déchets ménagers s'effectue en porte-à-porte sur l'ensemble de la commune, par l'intermédiaire de bacs roulants individuels ou collectifs.

Collecte des ordures ménagères (bac gris) :

Les mercredis après-midi à partir de 13h.

Collecte des emballages (bac jaune) :

Toutes les deux semaines, les lundis après-midi à partir de 13h.

Les calendriers de collectes sont à votre disposition, en mairie, au Centre Technique Intercommunale ou téléchargeables sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie.

Attention, en raison de certains jours fériés, les bacs seront ramassés le lendemain de leur jour habituel.

Quelques conseils pratiques :

- Bien respecter les points de présentation.
- Ne rien déposer à côté du bac, ne pas le placer à côté d'un obstacle.

Collecte des verres et papiers : uniquement en points d'apport volontaire et en déchetterie :

5 sites à disposition : rue de la Gruette - route des Aboires - rue du Champ Carré - salle des fêtes - rue de l'École avec des colonnes enterrées.

Les encombrants

On appelle « encombrant », tout objet volumineux ne pouvant entrer dans un véhicule.

- Enlèvement sur réservation téléphonique uniquement.
- Enlèvement limité à trois déchets.
- Un enlèvement par foyer et par an.

La déchetterie : ☎ 02 51 55 36 45

La déchetterie est ouverte tous les jours sauf les dimanches et jours fériés :

- **Hiver** (du 1^{er} octobre au 31 mars) de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- **Été** (du 1^{er} avril au 30 septembre) de 8h30 à 12h et de 14h à 18h.

Composteurs :

Pour vous procurer un composteur, vous devez appeler le **0 800 805 836**.
Il vous sera demandé un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Tarifs :

En plastique : 320 litres : 14 € / 420 litres : 17 € / 620 litres : 22 €

En bois : 400 litres : 20 € / 570 litres : 23 € / 820 litres : 29 €

DASRI (seringues) : Votre pharmacie fournit le contenant vide et pour connaître les lieux de collecte, se renseigner sur : www.dastri.fr

AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

DANS NOTRE COMMUNE

Mairie : 5, rue du Bourg ☎ 02 51 55 13 31
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(fermée le jeudi après-midi)

Agence postale : 5, rue du Bourg ☎ 02 51 55 69 61
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h, le samedi matin de 9h à 11h

École privée « La Fontaine » : 12, rue de l'École ☎ 02 51 55 87 47

La bibliothèque « La Malle aux livres » : 11, rue du Bourg
Ouverte le lundi de 18h30 à 19h30, le mercredi de 16h30 à 17h30
et le samedi de 10h à 12h (fermée en août)

SERVICES DE SANTÉ

Médecins généralistes :

- Docteur RESTANY - 25, rue du Bourg ☎ 09 81 74 99 89
- Docteur BRAYET - 25, rue du Bourg ☎ 02 28 10 06 09

Infirmières :

- Amandine POIRAUDEAU - 10, rue des Genêts ☎ 06 83 12 53 07
- Anne-Marie DUCROT - 10, rue des Genêts
- Béatrice LIGONNIERE, Anne-Sophie BABU, Mélanie CASTIGLIONNE
25, rue du Bourg ☎ 02 51 54 99 89

Chirurgien-dentiste :

- Cristina VARELA-LUACES - 3, rue des Clergeries .. ☎ 02 51 49 36 38

Masseur kinésithérapeute :

- Pascale HUMERY - 25, rue du Bourg ☎ 02 51 54 99 87

Art-thérapie « o fil de soi » :

- Sonia BOISSSET - 3, rue du Bourg ☎ 07 86 79 75 78

Bio-magnétiseuse :

- Sophie POTEREAU - 4 rue des Genêts ☎ 07 83 03 20 03

Diététicienne et praticienne en kinésiologie :

- Marine FARGES PÉNISSON - 4 rue des Genêts... ☎ 06 70 83 14 80

Orthophonistes :

- Sandrine MARCHAL - 10, rue des Genêts ☎ 02 51 26 84 22
- Anaïs CHABOT - 10, rue des Genêts ☎ 02 51 54 93 88
- Agathe DENIS - 10, rue des Genêts ☎ 02 51 26 84 22

Ostéopathe :

- Catherine AGOFROY - 10, rue des Genêts ☎ 06 84 91 11 26

Psychologue (Thérapie adultes et enfants) :

- Dorothée SANSON - 10, rue des Genêts ☎ 06 19 86 74 59

Réflexologie plantaire :

- Delphine SALVERT - 4, rue des Genêts ☎ 06 28 71 47 74

Sages-femmes : 6, rue des Genêts ☎ 02 51 54 49 78

- Suivi de grossesse et suivi gynécologique pour tout âge

Thérapeute en équilibre énergétique et croissance personnelle :

- Frédérique RENAULT-DEFOSSÉ - 4, rue des Genêts ☎ 06 63 92 97 62

Ateliers de bébés signeurs :

- Charlene DEBREUIL - 4, rue des Genêts ☎ 06 69 60 89 13

F'eatness, coaching en entretien corporel :

- 4, rue des Genêts ☎ 06 58 70 01 64

Massage bébé :

- Hélène DALIGAULT - 4, rue des Genêts ☎ 06 84 09 47 63

STRUCTURES D'ACCUEIL

Maison de Retraite médicalisée :

- Résidence « Les Iris » - 1, avenue de la Chênaie ... ☎ 02 51 26 22 22

Maison « Perce-Neige » : 1, rue de Bel Air ☎ 02 28 12 95 30

NUMÉROS PRATIQUES

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie :

Z.A.E du Soleil Levant - Givrand - ☎ 02 51 55 55 55

Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay :

☎ 02 51 54 28 18

Transports Scolaires (collèges et lycées de Saint Gilles Croix de Vie et Challans) : ☎ 02 51 54 70 70

Gendarmerie : 9, rue des Vergers d'Éole - Saint Gilles Croix de Vie ☎ 17

Trésorerie : 16 bis, rue de la Chaussée - Saint Gilles Croix de Vie

☎ 02 51 55 84 54

Centre des impôts : boulevard Schweitzer - Challans ☎ 02 51 49 54 00

ERDF (service clientèle) : 117, bd Maréchal Leclerc

La Roche-sur-Yon - Raccordement électrique ☎ 06 69 32 15 15

Dépannage 24h/24 ☎ 09 72 67 50 93

Service de l'eau (SAUR France) : 33, rue du Commerce

La Roche-sur-Yon - ☎ 02 51 37 01 09

Urgence dépannage : ☎ 02 51 37 03 08

EMPLOI

PÔLE EMPLOI : 7, route de La Roche sur Yon

☎ 39 49 pour les demandeurs d'emploi et ☎ 39 95 pour les entreprises.

Site web : pole-emploi.fr - ☎ 09 72 72 39 49

Ouverture les lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 16h30, jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

ARIANE - 120, rue Georges Clemenceau - Saint Hilaire de Riez

☎ 02 51 54 63 50 - contact@ariane-asfodel.fr

Association pour la Réinsertion et les Actions Nouvelles en faveur de l'Emploi, alliant services d'aide aux entreprises, collectivités, associations et réinsertion de personnes éloignées du milieu professionnel.

SERVICES À LA PERSONNE

AMAD (repas et soins à domicile) :

1, allée de la Caillaude à Saint Gilles Croix de Vie ☎ 02 51 54 33 33

ADMR (Association du Service à Domicile) : ☎ 02 51 54 43 73

ZI la Bégaudière - 40, rue des Couvreur - Saint Gilles Croix de Vie

paysdestgilles@admr85.org

• Téléassistance : ☎ 02 51 54 43 73

ASSOCIATION VALENTIN HAÛY DE VENDÉE

(au service des personnes aveugles et malvoyantes)

39 bis, rue de la Marne - BP 639

85016 La Roche sur Yon Cedex

☎ 02 51 37 22 22 - comite.vendee@avh.asso.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

Rue Jules Ferry - Saint Gilles Croix de Vie - 02 51 49 68 00

• CAF

• Assistante sociale

• Information et réseau de santé pour les personnes âgées

• CICAS (retraites complémentaires)

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET DES HANDICAPÉS

La P'tite Gare - 35, rue du Maréchal Leclerc

Saint Gilles Croix de Vie - ☎ 02 51 37 06 15

Le dernier samedi du mois de 9 h 30 à 12 h, sur rendez-vous.

Fermé en juillet et août.

MISSION LOCALE

17, route de l'Aiguillon - Saint Gilles Croix de Vie - ☎ 02 51 26 96 18

Tous les jours de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,

sauf le vendredi : fermeture à 16h

AUTRES SERVICES

Conciliatrice : Mme AUGER : Le 2^{ème} mercredi du mois toute la journée et le 3^{ème} mercredi du mois le matin (sur RDV) au ☎ 02 51 55 79 79 à la mairie de Saint Gilles Croix de Vie - 86, quai de la République

Impôts : Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 17h sauf en janvier, mai, juillet et août à la mairie de Saint Gilles Croix de Vie - 86, quai de la République

A.D.I.L.E. : Le 1^{er} lundi du mois de 14h à 17h et le 3^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h sur RDV à la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie : Z.A.E du Soleil Levant - Givrand - 02 51 44 78 78

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15

POLICE 17

POMPIERS 18

APPEL URGENCE EUROPÉEN 112

SANS ABRI 115

SECOURS CATHOLIQUE :

Place Guy Kergoustin 02 51 54 12 90

Permanence le jeudi de 9h à 11h.

Espace Vêtements le mardi et vendredi de 14h à 17h

ENFANCE MALTRAITÉE 119

ACCUEIL D'URGENCE

FEMMES EN DIFFICULTÉ 02 51 47 77 59

SERVICE PUBLIC 39 39

ALLÔ ÉCOUTE PARENTS 02 51 06 31 44

CENTRE ANTI POISON D'ANGERS 02 41 48 21 21

ALCOOL ASSISTANCE (Saint Gilles Croix de Vie) 06 26 47 65 30

LUTTE CONTRE LE CANCER 02 51 26 98 77

CENTRE RÉGIONAL OPÉRATIONNEL DE SURVEILLANCE ET DE

SAUVETAGE 02 97 55 35 35 ou (depuis un mobile) le 16 16

Atlantic Plans

Le bon plan pour votre construction

DESSINS EN BATIMENT

02 51 55 68 82

45 rue des Clergeries
85800 GIVRAND

POUR PARTICULIERS & PROFESSIONNELS VRD, DÉMOLITION, TERRASSEMENT, ADDUCTION D'EAU, DÉSAMIANTAGE...



GIRASE TRAVAUX PUBLICS

10 rue de la Bégauillère - SAINT GILLES CROIX DE VIE
02 51 55 57 18

Marchés publics, particuliers, plateformes, campings,
lotissements, curages, aménagements extérieurs.



Z.I. de la Bégauillère • 85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE
Tél. 02 51 55 57 18 • Fax 02 51 54 88 81 • girasetp@girasetp.fr • www.girasetp.fr




HOTEL "LES GÎTES DU ROCHER"

26 Rue du Rocher 85800 GIVRAND
Tél : 02.51.39.00.35

PISCINE INTERIEURE
CHAUFFEE

VENTE DE PRODUITS
REGIONAUX



Mail : hotel-lesgitesdurocher@orange.fr **OUVERT TOUTE L'ANNEE**



EHPAD RÉSIDENCE LES IRIS

COLISEE

NOTRE OBJECTIF PERMANENT
vous assurer confort et bien-être
dans une maison à vivre.

Au cœur du bourg de Givrand, notre maison vous accueille
dans un cadre familial :

- Chambres individuelles
- Environnement favorisant les échanges
- Surveillance médicale 24 h/24
- Activités adaptées : atelier mémoire, sorties bord de mer, piscine, visite des enfants, jardinage, Wii, expositions, loto, caninothérapie, spectacles musicaux...

Nous vous accueillons pour tous types de séjours, longs ou courts, de repos ou de convalescence.

1, avenue de la Chênaie 85800 - GIVRAND **02 51 26 22 22**
www.groupecolisee.com



SAINT GILLES CROIX DE VIE
02 51 26 89 73
www.domainemicheliere.fr



La Michelière - 85800 GIVRAND - Tél. 02 51 26 89 73 - Fax 02 51 54 79 78
Mail : sarl.domainemicheliere@wanadoo.fr - www.domainemicheliere.fr



RESEAU IMMOBILIER INNOVANT



www.noovimo.fr

Natacha DECUGIS 06 29 64 61 97
Conseillère en immobilier ndecugis@noovimo.fr
Givrand et ses environs ndecugis.noovimo.fr

29 rue Romain Rolland - 44100 Nantes
SAS Noovimo au capital de 10 000 euros - Siren n° 793 556 051 - Carte T N° 2371T



Cyrille CHARTIER
Gérant
TEL +33(0)2 51 55 89 94
sarl.goillandeau@wanadoo.fr



GARAGE GOILLANDEAU
Route des Sables - BP 446 GIVRAND
85804 ST GILLES CROIX DE VIE

citroen.fr

Carrosserie GUILBAUD

carrosserie.guilbaud@gmail.com
02 51 55 08 98
14, rue du Danilo - 85800 GIVRAND

ECHAPPEE ZEN

▪ Piscines & Spas ▪



PISCINES — COULOIRS DE NAGE — SPAS — SPAS DE NAGE — SAUNAS

HAMMAMS — ABRIS — ACCESSOIRES — DECORATION

echappeezen@orange.fr — 02 51 35 28 09

www.echappeezen.com

7 impasse de l'Aube - ZA du Soleil Levant - 85000 GIVRAND



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE & INDUSTRIELLE

Professionnels :

- Tertiaires, industriels

Particuliers :

- Electricité générale, neuf et rénovation
- Magasin d'électroménager

Dépannage
24h/24
7J/7

www.electricite-maintenance-industrielle.fr

Christophe DUCERF

Port. 06 09 23 97 73
emi.givrand@outlook.fr

Tél. 02 51 54 70 35
Fax 02 28 10 96 33

104 Les Aboires
85800 GIVRAND



ART & CONCEPT

Architecture

02 28 10 68 52

45, rue des Clergeries
85800 GIVRAND

ELECTROMENAGER - TV ANTENNES - PARABOLES

Dépannage - Vente - Installation

QUEST MENAGER SOLUTIONS



07 64 41 17 50

Stéphane ROUILLIER - 2 Route du Petit Bois
85800 GIVRAND

alleg & cie

ÉLECTRICITÉ - INFRACOM

02 51 60 09 60

ST GILLES CROIX DE VIE
alleg.stgilles@alleg.fr
www.alleg.fr

Utile

Les Mimosas
Givrand

vous accueille du lundi au samedi :

- de 8h45 à 12h30

- et de 15h30 à 19h00

(19h30 pour Juillet et Août)

et le dimanche de 8h45 à 12h30

TÉL. 02 51 55 80 45